

# Mme Fraser témoigne au procès de son mari (Page 12)

**CHARBONNERIE ST-LAURENT INC.**  
 Temps clair et froid aujourd'hui. Vents légers. Minimum et maximum pour la ville zéro et 15. Pour les banlieues 10 sous zéro et 15. Aperçu pour samedi... Périodes rugueuses et moins froid.  
 La meilleure huile 374-6221 Le meilleur service

## LE NOUVELLISTE

49e année, No 107

Victoriaville, vendredi le 7 mars 1969

Dix cents

**ROBES Vanité**  
 111, DES FORGES 1000, RIVIERES



(Photo LeRo)

LA CAMPAGNE ANNUELLE DE souscription des Chevaliers de Colomb de Victoriaville se fera dans les foyers de la ville, samedi après-midi le 15 mars prochain. Le président de la présente campagne est M. René Lussier. L'objectif fixé pour cette campagne est de \$4,000 en argent, à part les vêtements et la nourriture. Par ailleurs les Chevaliers sont sur le point de lancer une émission

d'obligations chez leurs membres, pour la construction de la partie neuve de leur local. M. Lucien Michaud est en charge de ce dernier comité. Sur la photo, de gauche à droite, M. Lucien Michaud, M. René Lussier et M. Jacques Hamel, grand Chevalier du conseil Victoria 1254 des Chevaliers de Colomb.

### Campagne annuelle de charité

## Les Chevaliers de Colomb veulent recueillir \$4,000

VICTORIAVILLE (R.L.) — Chaque année, les Chevaliers de Colomb font une collecte en faveur des pauvres de la ville. Par le passé, cette collecte annuelle était connue sous le nom de la guignole. Cette campagne d'aide aux pauvres ne date pas d'hier. Dans les archives du conseil Victoria des Chevaliers de Colomb, on peut ainsi lire qu'en 1907, la guignole a rapporté la somme de \$200. On se rappellera que dans ce temps là, la guignole revêtait un cachet bien particulier. Un groupe de collecteurs entraient dans les maisons. Souvent il y avait des musiciens dans le groupe et le tout s'effectuait sur une note fort joyeuse.

Depuis, à cause des trop nombreuses campagnes de charité qui ont eu lieu à Victoriaville en décembre 1968, les Chevaliers de Colomb ont décidé de reporter à plus tard leur campagne annuelle.

M. René Lussier, président de la campagne, a annoncé que samedi après-midi, le 15 mars, 60 à 75 membres des Chevaliers de Colomb parcourront les rues de la ville et de Ste-Victoire pour recueillir les dons en argent, de même que les boîtes de conserve, le linge encore utilis-

able, les chaussures, etc. Le tout est versé aux organismes de la St-Vincent-de-Paul et des Filles d'Isabelle, qui s'occupent de distribuer denrées et vêtements parmi les pauvres de la ville.

Si par hasard, quelqu'un était oublié et ne recevait pas la visite des Chevaliers samedi le 15 mars et qu'on désirerait faire un don quelconque on pourra communiquer au local des Chevaliers 752-9818 le samedi soir ou encore la journée du lundi suivant.

L'objectif en argent de la présente campagne a été fixé à \$4,000. A l'instar de d'autres organismes, les Chevaliers solliciteront une liste de noms spéciaux et organiseront des collectes aux portes des usines locales.

Prêts

La construction des nouveaux locaux, adjacents à l'ancien local des Chevaliers de Colomb, sur la rue Monfette, est presque achevée. La décoration, l'aménagement et l'aménagement sont donc les préoccupations présentes des Chevaliers. Comme on le sait, ces nouveaux locaux seront exclusivement réservés aux frères Chevaliers en règle.

Pour le financement de ce projet, le conseil Victoria a décidé de faire bénéficier tous les frères Chevaliers des intérêts que comporte un tel financement.

Ainsi, un comité a été formé et a comme président M. Lucien Michaud. Tout membre Chevalier pourra prêter au conseil Victoria 1254 le montant qu'il pourra disposer à cette fin, à raison de \$100 et plus, à un taux d'intérêt de 8 pour cent pour une durée maximum de trois ans. Des obligations par tranche de \$100 seront émises au frère Chevalier prêteur.

Les membres pourront connaître plus de détails sur ce projet dimanche matin, le 9 mars prochain, lors de l'assemblée générale. M. Lucien Michaud se fera alors un plaisir de donner toutes les explications.

Par cette campagne de prêts, le comité désire atteindre le montant de \$30,000.

### Des jeunes invités dans des autos-patrouille

## La semaine du respect de la loi sera inaugurée à l'hôtel de ville

VICTORIAVILLE (R.L.) — C'est de façon officielle, à l'hôtel de ville de Victoriaville, que sera inaugurée, lundi soir prochain à 20 heures, la semaine du respect de la loi et de l'autorité. Le président de cette semaine, M. Renaud Roux, a de plus déclaré que dans le cadre de cette semaine, des membres Optimistes et des jeunes seraient invités à monter dans une autopatrouille de la sûreté locale ou de la Sûreté du Québec, pendant quelques heures, pour découvrir le travail des policiers.

Narcotiques

Concernant cette semaine, M. Roux nous laisse les propos suivants à méditer: "Combien de jeunes gens s'adonnent aux narcotiques, pour en connaître l'effet? Malheureusement à mesure qu'ils s'habituent à faire usage des narcotiques, il est nécessaire d'en augmenter la quantité pour obtenir les mêmes résultats. Et, quand ils sont habitués, ils connaissent une angoisse ter-

rible s'ils sont incapables d'obtenir la dose nécessaire. Fatalement, ils se dirigent vers des délits de toutes sortes, afin d'obtenir de l'argent pour acheter de la drogue.

Tout cela parce que le premier pas sur la route conduisant à l'habitude des narcotiques peut être simplement le résultat d'une expérience pour en connaître l'effet ou parce qu'ils veulent faire comme la personne qui leur offre.

La possession de narcotiques et leur usage est un crime et ils peuvent être condamnés à la prison pour ce crime.

Ayant été trouvés coupables d'un crime, ils possèdent désormais un dossier criminel pour le reste de leur vie.

S'ils ont un dossier criminel, ils ont de la difficulté à obtenir un emploi stable ou à se faire des amis. Les services gouvernementaux leur seront inaccessibles, un permis de conduire pourrait même leur être refusé.

"Vos études terminées, où

vous dirigerez-vous? Serez-vous avocat, médecin, officier de police, camionneur, vendeur etc? Une épouse, garde-malade, institutrice, etc? ou serez-vous une personne possédant un dossier criminel, éprouvant des difficultés à vous placer dans la société?"

"Les lois sont faites pour le bien commun. Le respect de ces lois et l'obéissance à ces lois nous permettent de vivre ensemble dans la sécurité et la paix. Nous désirons que nos droits soient protégés, alors, protégeons ceux d'autrui."

Voilà le but que se sont tracés les clubs Optimistes, en mettant de l'avant le rôle du policier-éducateur, qui par une programmation adéquate et constante, infuse à notre jeunesse, depuis son plus bas âge, le respect des lois et de l'autorité.

On sait que depuis quelques mois seulement, la ville de Victoriaville possède un policier-éducateur, en la personne de M. Jean Dion.

Objectifs

Le Conseil de développement régional s'est donné des objectifs à long terme et d'autres à court terme et moyen terme. Etre un organisme représentatif de la population régionale afin d'émettre des avis au gouvernement provincial sur un plan régional de développement constitue évidemment un objectif à long terme. D'abord parce que la représentativité du CDR ne sera complètement assurée que lorsque toutes les municipalités, entreprises privées et corps intermédiaires y seront représentés et aussi lorsque la proportion de la population qui ne milite pas dans ces associations pourra participer aux objectifs de développement. Cet objectif est à long terme également parce que le gouvernement, malgré son désir, n'a pas dressé encore un plan de développement pour notre région.

La connaissance du milieu, au moyen des statistiques et inventaires, la diffusion de cette connaissance dans la population, les projets immédiats de développement économique, le travail des comités sont par contre des objectifs à court terme.

Ainsi le CDR du centre du Québec est à mettre sur pied

Aéroport de Drummondville

Le CDR a été appelé également à consacrer beaucoup d'énergie afin de faire bénéficier Drummondville de l'implantation de l'aéroport international.

Dans un autre ordre d'idée, le CDR a tenu plus de 30 assemblées d'information sur la situation socio-économique régionale. D'autres réunions du genre sont projetées pour la présente année.

Le CDR, en plus de permettre la consultation de sa documentation, projette, dans le but d'offrir un service aux municipalités, de réunir en un dossier toutes les informations économiques qu'il possède sur chacune des municipalités de son territoire. Les administrateurs municipaux pourront ainsi vérifier et utiliser des données sur les caractéristiques de leur population, de la migration, du revenu, de l'emploi, etc.

Enfin le CDR qui est en période d'adhésion, compte que son assemblée générale d'avril prochain sera une occasion pour les forces vives du milieu d'exprimer leur vue sur l'orientation de son travail et sur le développement régional, a conclu M. J. Gilles Massé, directeur général du CDRQC.

### Le maire de St-Eusèbe doit se prononcer

## Le conseil municipal rural réduit considérablement le taux de la taxe foncière

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Une réduction considérable a été apportée dans le taux de la taxe foncière au conseil municipal St-Eusèbe de Princeville (municipalité rurale). Pour 1969, ce taux a été fixé à \$0.20 par \$100 d'évaluation alors qu'il était de \$0.40 l'an dernier. Le budget pour 1969 prévoit un surplus de \$3,000, les revenus étant estimés à \$32,372 et les dépenses à \$29,362. Le rôle d'évaluation indique un total de \$3,333,950 pour les propriétés situées dans les limites de la municipalité. Le budget pour 1969

ainsi que le taux de la taxe foncière ont été adoptés sur division. Les conseillers MM. Fernand Baillargeon, Roland Thibodeau et André Plamondon ont voté pour la proposition alors que MM. Sarto Hémond, Rolland Blanchette et Edouard Girouard ont voté contre l'adoption immédiate, désirant faire une étude plus élaborée de la question. Son Hon. le maire Léon St-Pierre a mis le point final en votant pour l'adoption du budget et la réduction du taux de la taxe foncière. M. Victor Paul, compta-

ble de Victoriaville, a informé les édiles que le bilan de 1968 n'était pas encore prêt pour présentation et approbation; M. Paul travaille actuellement à compléter ce bilan.

Dans un autre domaine, le conseil St-Eusèbe de Princeville a nommé les inspecteurs municipaux qui seront en devoir en 1969, leur nombre est d'une quinzaine. Les édiles du conseil rural ont voté une subvention de \$200 en

faveur de la Commission municipale des Loisirs et une autre de \$50 pour le Vestiaire S-Eusèbe.

Des factures pour un total de quelque \$3,500 ont aussi été approuvées pour paiement au cours de la même séance. M. Ernest Bélanger, secrétaire-trésorier, a été autorisé à puiser à même les fonds à sa disposition pour effectuer les paiements en rapport avec ces décisions.

### Le secrétaire-trésorier est réengagé

## Un surplus de \$3,133 à la municipalité de St-Valère

ST-VALÈRE (R.L.) — L'évaluation de la municipalité de St-Valère s'élève à \$347,280. Le taux de la taxe est .30 le \$100 d'évaluation. Un regard sur les états financiers de la dernière année d'opération démontre des revenus de l'ordre des \$26,749.90 comparativement à des dépenses de \$23,618.77, ce qui laisse un surplus net de \$3,133.13.

de creusement de la rivière Bulstrode.

Le conseil a procédé à l'engagement de trois évaluateurs, soit MM. Emile Boisvert, Eloi Hébert et Arthur Savoie.

St-Valère demandera à l'Hydro-Québec de lui présenter un plan complet pour un nouvel éclairage dans la municipalité.

Encore cette année, le conseil a décidé de remettre la taxe d'amusement à certains organismes.

Réengagement

A sa dernière séance, le conseil municipal de St-Valère a procédé au réengagement du secrétaire-trésorier Joseph Langlois, à un taux de \$155 minimum par mois.

Par ailleurs le maire Eloi Tardif rencontrera le député provincial afin d'étudier, auprès de la Commission municipale de Québec, les possibilités

de creusement de la rivière Bulstrode.

Le conseil a procédé à l'engagement de trois évaluateurs, soit MM. Emile Boisvert, Eloi Hébert et Arthur Savoie.

St-Valère demandera à l'Hydro-Québec de lui présenter un plan complet pour un nouvel éclairage dans la municipalité.

Encore cette année, le conseil a décidé de remettre la taxe d'amusement à certains organismes.

### Après une année d'organisation

## Le CDRCQ est maintenant prêt à remplir son rôle

VICTORIAVILLE (R.L.) — Au cours d'une conférence de presse, les dirigeants du Conseil de développement régional du centre du Québec ont mentionné que l'année 1968 avait été pour le Conseil de développement régional du centre du Québec, une année d'organisation.

"Un organisme de développe-

ment régional est au départ une initiative nouvelle au Québec qu'il est nécessaire d'établir sur des bases solides. Lorsque la machine est bien rodée, que chacun des morceaux a trouvé sa place et que le directeur s'est entraîné à la faire fonctionner, on donne le départ.

L'année écoulée, pour le CDR, peut se comparer à cet exemple. Maintenant il faut se servir de cette machine".

Objectifs

Le Conseil de développement régional s'est donné des objectifs à long terme et d'autres à court terme et moyen terme. Etre un organisme représentatif de la population régionale afin d'émettre des avis au gouvernement provincial sur un plan régional de développement constitue évidemment un objectif à long terme. D'abord parce que la représentativité du CDR ne sera complètement assurée que lorsque toutes les municipalités, entreprises privées et corps intermédiaires y seront représentés et aussi lorsque la proportion de la population qui ne milite pas dans ces associations pourra participer aux objectifs de développement. Cet objectif est à long terme également parce que le gouvernement, malgré son désir, n'a pas dressé encore un plan de développement pour notre région.

La connaissance du milieu, au moyen des statistiques et inventaires, la diffusion de cette connaissance dans la population, les projets immédiats de développement économique, le travail des comités sont par contre des objectifs à court terme.

Ainsi le CDR du centre du Québec est à mettre sur pied

Aéroport de Drummondville

Le CDR a été appelé également à consacrer beaucoup d'énergie afin de faire bénéficier Drummondville de l'implantation de l'aéroport international.

Dans un autre ordre d'idée, le CDR a tenu plus de 30 assemblées d'information sur la situation socio-économique régionale. D'autres réunions du genre sont projetées pour la présente année.

Le CDR, en plus de permettre la consultation de sa documentation, projette, dans le but d'offrir un service aux municipalités, de réunir en un dossier toutes les informations économiques qu'il possède sur chacune des municipalités de son territoire. Les administrateurs municipaux pourront ainsi vérifier et utiliser des données sur les caractéristiques de leur population, de la migration, du revenu, de l'emploi, etc.

Enfin le CDR qui est en période d'adhésion, compte que son assemblée générale d'avril prochain sera une occasion pour les forces vives du milieu d'exprimer leur vue sur l'orientation de son travail et sur le développement régional, a conclu M. J. Gilles Massé, directeur général du CDRQC.

### M. Langlois et l'école polyvalente

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le futur candidat à la convention de l'Union nationale du comté d'Arthabaska, M. J. Noël Langlois, dit s'être posé la question suivante, lorsqu'il a appris par la voie des journaux, dans l'édition du 4 mars, la déclaration faite par le député Roch Gardner au sujet de l'école polyvalente de Victoriaville.

La question que M. Langlois s'est posée, est celle-ci. Comment se fait-il que tous les députés de la province de Québec essaient de retirer le plus possible de subventions ou d'octrois pour leur comté et nous, nous refusons ces dons?

Est-ce que c'est parce que le comté d'Arthabaska est plus indépendant ou plus en moyen que tous les autres comtés de la province de Québec?

M. Langlois dit qu'il aurait fait tous les efforts possibles pour obtenir l'école polyvalente, quoi qu'il en soit.

Une session du CDE à Plessisville

VICTORIAVILLE (R.L.) — Une cordiale invitation est lancée aux hommes d'affaires de la région, par la régionale des Bois-Francs du Centre des dirigeants d'entreprise, à venir participer à une session d'étude sur la productivité des ressources matérielles, le mercredi 19 mars, de 16 heures à 22.30 heures, au Manoir Plessis à Plessisville.

Cette session s'adresse à tous ceux qui ont une fonction de direction dans l'entreprise et qui doivent travailler à l'augmentation de la productivité.

Le spécialiste invité par le CDE est M. Paul Imbeau, Ing. de la firme Imbeau, Imbeau et Ass., conseillers en administration.

Chaque participant pourra profiter de la présence de ce spécialiste pour étudier les moyens d'augmenter la productivité de son entreprise.

## Franc... Parler

VICTORIAVILLE (R.L.) — A la discussion au conseil de ville de Victoriaville lundi soir, au sujet du terrain de l'aéroport régional, une légère erreur a été commise lorsqu'on a mentionné que l'aéroport se trouvait dans la municipalité de Ste-Victoire. Il faudrait apporter la nuance suivante: le terrain proprement dit de l'aéroport se trouve dans la municipalité de Stanfold, aux limites de Ste-Victoire. Toutefois, les chemins d'accès à l'aéroport sont bel et bien dans Ste-Victoire.

Le procès pour meurtre, qui se déroule cette semaine au Palais de justice d'Arthabaska, a attiré à tous les jours une foule nombreuse de curieux. Le Palais de Justice est vraiment devenu trop étroit et à chaque jour des personnes se voient refuser l'entrée à la salle d'audience, faute de place. La construction d'un nouveau Palais de justice ne sera certes pas un luxe.

Les agents de l'ordre en surveillance actuellement pour le terme des Assises font respecter les normes rigoureuses d'une cour de justice. Ainsi, les hommes doivent porter la cravate et les femmes un couvre-tête. On ne peut absolument pas fumer dans la salle d'audience, même aux périodes d'ajournement.

M. Roch Plante, décorateur de Victoriaville, a fait don d'une toile à Jacques Michel, hier soir, pour souligner le fait que Michel est le meilleur compteur de francs buts pour les Tigres. Il s'agit d'une peinture du diminutif Jacques Michel. On a demandé à Gaëtan Boucher, joueur-étoile des Caravelles Pee-Wee de Princeville, de présenter la toile à Jacques Michel.

Le 15 mars, plus de 80 nouveaux candidats "sauteront la chèvre" c'est-à-dire seront initiés au premier degré dans les Chevaliers de Colomb du conseil Victoria 1254. Le grand Chevalier, M. Jacques Hamel, a fait remarquer que pour la première fois, on emploierait le nouveau rituel pour cette initiation.

Le rallye des neiges du club auto sport Cobra de Victoriaville sera présenté dimanche le 9 mars prochain. Les organisateurs sont Gaëtan Pépin, François Gagnon et Mme François Gagnon.

Les inscriptions se feront le matin de la compétition. Le rallye sera d'une distance totale d'environ 85 milles, 60 pour cent des routes sont pavées et l'autre 40 pour cent sont des routes secondaires.

Les Filles d'Isabelle du cercle Ste-Victoire organisent leur thé-mo-annuel le 18 mars prochain, de 18h. à 20 h., à l'hôtel Central. La commentatrice sera Mme Flore Traversy.

Dans les cadres de la semaine du respect de la loi et de l'autorité, patronnée par le club Optimiste, il y aura une conférence-mixte à la bibliothèque du Collège. Le conférencier sera alors Claude Labelle, policier-éducateur.

Le 27 mars, le club Optimiste de Victoriaville présentera son débat oratoire au niveau local, à la bibliothèque du Collège.

Par ailleurs, le 13 avril, toujours à l'auditorium de la bibliothèque du Collège, il y aura assemblée de la zone 2 des clubs Optimistes. On prendra le dîner à 13h. et par la suite il y aura élection du lieutenant-gouverneur pour l'année Optimiste 1969-70.

Les Olympiques Junior "B" de Victoriaville tenteront d'atteindre la finale de la ligue de la Mauricie dès ce soir quand ils rendront visite aux Alouettes à Grand-Mère. On sait que les jeunes protégés de Georges Boucher mènent actuellement 3 à 0 dans la série semi-finale "B". Si une 5ième rencontre est nécessaire, elle aura lieu à Victoriaville, dimanche.

Une démonstration de produits de beauté a été donnée aux épouses des curlers du club Laurier de Victoriaville, mercredi soir.

Dans Notre-Dame-de-la-Paix

## Des soirées d'information sur la rénovation urbaine

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Les soirées d'information en vue de préparer les contributions du secteur Notre-Dame-de-la-Paix à la rénovation urbaine dans ce secteur se poursuivent.

Cinq soirées d'information ont été organisées dans ce but. A chacune de ces soirées, les résidents de deux des dix quadrilatères de ce secteur sont invités.

Ces soirées sont animées par des représentants du service social et du service d'urbanisme de Trois-Rivières.

La ville avec l'aide du gouvernement désire réaliser son projet de rénovation urbaine dans le secteur Notre-Dame-de-la-Paix, un vieux quartier de la ville de Trois-Rivières comprenant de vieilles habitations et de nombreux taudis.

Ce projet prévoit la construc-

tion d'immeubles de logements à prix modique le long de la rue Séverin-Ameau. Les résidents du secteur Notre-Dame-de-la-Paix auront la priorité du choix de ces logements.

Lorsque les résidents de ce secteur auront été déplacés dans les nouveaux logements lorsqu'ils auront été construits, on démolira les vieilles maisons du secteur et on construira de nouveaux immeubles.

C'est surtout ce qui est expliqué aux résidents de ce quartier durant les soirées d'information.

Ces soirées d'information sont animées par M. Jules Perron, directeur du Service social de Trois-Rivières, M. Léon Lemay, travailleur social, M. Jacques Gauthier, travailleur social et M. René Deschamps, technicien au service d'urbanisme de la cité de Trois-Rivières.

**DU NOUVEAU O'FLAMMES**  
CONCOURS DE DANSE TOUTS LES DIMANCHE AVEC **PARISE et DANIEL**  
ENTRÉE LIBRE

## L'omission de céder le droit de passage aux arrêts obligatoires augmente les collisions

par Jean-Paul ARSENAULT  
TROIS-RIVIERES-OUEST

Le dernier rapport mensuel (février), présenté par le directeur de la Sûreté municipale de Trois-Rivières-Ouest, M. Bernard Desjardins, comporte malheureusement une forte augmentation quant au nombre d'accidents d'automobiles survenus dans les limites de la cité.

Au moment où sont écrites ces lignes, vingt-neuf collisions de plus ont été enregistrées qu'au cours de la même période l'an dernier. Ce n'est certes pas un record enviable, loin de là. Surtout si on constate qu'il y a deux ans, en 1967, les policiers avaient à répondre à trente-trois accidents de moins que pour l'année en cours.

Mais revenons à février 1969, pendant ce mois, les agents de la Sûreté municipale ont constaté cinquante-sept collisions, impliquant cent-treize véhicules. Les dommages matériels pour l'ensemble de ces accidents se chiffrent à \$37.000,00, soit une moyenne de \$328,23 par voiture accidentée.

Malheureusement, c'est ce qui est déplorable dans les données fournies par le directeur Desjardins, quatorze personnes ont été blessées plus ou moins gravement selon le cas, dans huit des collisions rapportées. Sur le nombre de blessés, quatre étaient les conducteurs des véhicules impliqués, neuf pre-

**TIRAGE CO-OP TIRAGE**  
**RADIO TAXIS**  
**378-5444**  
BILLETS VERTS SÉRIE "F"  
**Mme JEAN-LOUIS LEFEBVRE**  
1491, rue Principale, St-Prospér  
gagnant du \$10, de la semaine passée.  
**90,449**

## POURQUOI

LA GAZOLINE SE VEND MOINS CHER À SHAWINIGAN, LOUISEVILLE ET LA RÉGION?

*Si vous ne le savez pas, vous ne le saurez jamais.*

En 1958, nous avons fermé nos pompes de gazoline jaune et le prix de la gazoline a augmenté de 10 à 12 cts dans toute la région.

**Pensez-y**  
pendant qu'il est encore temps!  
Même ceux qui nous oublient, épargnent de l'argent à cause de nous.  
Nous faisons économiser aux automobilistes de la région \$3.200.000, par an.

**Pensez-y pour ceux qui oublient!**

**Foucher Inc.**  
Shawinigan  
et  
Louiseville

J. Armand Foucher  
PRÉSIDENT

Devant l'énumération des plaintes

## Un accusé demande au juge la permission de s'asseoir

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — "Avez-vous un commerce? Cela fait treize batteries d'automobiles qu'on vous reproche d'avoir volées!" a demandé le juge Léon Girard à Maurice Gignac, de St-Louis-de-France.

"Je ne les ai même pas vendues", a répondu l'accusé, je les ai toutes données". Tiens! des dons maintenant. Et la longue liste de plaintes de voils (six) a été donnée par le greffier.

15 octobre 1968: deux batteries au garage Sirois de Trois-Rivières. Montant du vol? \$70,00.

17 novembre 68: six batteries (\$180,00) dérobées au même endroit.

6 janvier 69: cinq batteries (\$190,00), toujours chez Sirois. Du 22 au 23 juin 68: deux jeux de boyaux pour la soudure, un bec à souder et une clef anglaise. Le tout dérobé chez Boillard équipement, de Ste-Marthe-du-Cap.

15 octobre 67: vol par effraction à St-Louis-de-France. Deux roues d'automobiles munies de pneus à neige, d'une valeur de \$75,00.

3 mars 1969: A St-Louis-de-France également, vol d'un rasoir électrique d'une valeur de \$30,00, appartenant à M. Aimé Fortin.

Ce n'était certainement pas la matière qui pesait sur Gignac. La lecture des plaintes fut en effet passablement longue. A tel point, que le prévenu lui-même demanda au juge: "Est-ce que je peux m'asseoir votre seigneurie?" Pour se faire répondre: "Oui! Mais lorsque le procureur de la Couronne aura fini ses représentations".

Heureusement, ces repré-



(Photo Roland Lemire)  
MLLE RITA MASSICOTTE a été couronnée reine de l'OTJ de St-Luc-de-Vincennes dans le cadre des activités hivernales de cet organisme de loisirs. Ci-dessus, M. Luc Grand'Maison, président de l'OTJ couronnant Mlle Rita Massicotte.

## Place de l'hôtel de ville

Le conseil de ville a accepté que la cité fasse l'isolation d'un mur au Manoir de Niverville après que l'on aura démolé un hangar attenant. De plus, on a décidé de procéder immédiatement à la démolition du hangar, même si la ville n'a pas reçu l'autorisation de la Commission des Monuments Historiques. On a mentionné qu'il faut procéder le plus rapidement possible à la rénovation du Manoir de Niverville. La ville songe également à aménager un terrain de stationnement à cet endroit, mais les travaux ne commenceront pas avant la fonte des neiges.

M. André Godin, du Club Touristique et le Studio St-Cyr devront payer un loyer pour les locaux qu'ils occupent et qu'ils ont vendus à la ville pour la rénovation du Centre-Ville. Il s'agit de deux bâtisses situées à proximité du Parc Champlain. La ville a payé chacune de ces bâtisses environ \$39.000 et elle est maintenant propriétaire. Comme on l'a mentionné, il n'est pas question de faire une fortune et de spéculer, c'est une question de principe. On chargera en loyer 8 pour cent de la valeur. Toutefois, tous deux devront évacuer les lieux le premier mai.

Le conseil de ville a donné 15 jours à la compagnie Spectralite pour corriger l'éclairage des différents monuments de la ville — Vierge du rond-point, croix de l'Année Sainte, etc. sinon la cité fera affaire avec une autre compagnie. "On n'a pas de résultat", a-t-on mentionné.

La ville demandera des soumissions pour la réparation des pompes verticales à l'usine de filtration. Les quatre pompes, installées depuis sept ans, commencent à couler, même si elles fonctionnent bien. Une pompe coulait plus que les autres et les réparations urgentes ont été faites par R.-J. Lévesque. On demandera des prix pour faire réparer les autres.

Le conseil a autorisé la pose d'une couche d'impression (primer) sur le garde-fou du tunnel Lavolette. La rouille s'est emparée du garde-fou et une couche d'impression le protégera avant qu'il ne soit repeint.

Mme Ernest Tessier, du 1285, 12e Rue a demandé à la ville une licence de magasin, mais elle demeure dans un endroit zone résidentielle. Sa lettre a été lue au conseil de ville.

Le conseil a demandé de plus amples renseignements avant de prendre une décision sur une requête de M. Chester Robidoux pour obtenir un permis de danse et de discothèque au 357 des Forges. Cet établissement a pour nom projeté, Le Pigeonnier.

### Recherche de la vérité

L'homme doit se libérer de tout préjugé et de ce qui provient de sa propre imagination, afin de pouvoir rechercher la Vérité sans aucune entrave. La Vérité est la même dans toutes les religions, et par elle, l'unité du monde peut être réalisée.

Tous les peuples ont en commun une même croyance fondamentale. La Vérité, qui est "Une", ne peut être divisée, et les différences qui paraissent exister parmi les nations proviennent seulement de leur attachement aux préjugés. Si seulement les hommes cherchaient la Vérité, ils se trouveraient unis.

Pour plus amples renseignements, écrivez à:  
Bahá'í: Option Humanité, Suite 9, 1548 Avenue des Pins, O., Montréal, Québec.

### Construction de quatre maisons de type "bungalows"

TROIS-RIVIERES OUEST (J.P.A.) — A la dernière assemblée régulière du conseil municipal de Trois-Rivières Ouest, l'inspecteur de construction, M. Bertrand Gilbert a présenté le rapport du mois de février pour le secteur dont il a charge.

Le document mentionne cinq permis de construction pour des valeurs déclarées de l'ordre de \$71.500,00. Quatre de ces permis concernent des habitations de type unifamiliales, le cinquième ayant trait à des transformations apportées à l'établissement commercial "Centre du Meuble Enrg", sur le chemin Ste-Marguerite. Quant aux quatre nouveaux bungalows, on les retrouve tous dans le même secteur: à Terrasse Duvernay, sur les rues Anjou, Avignon, Beaumont et Montpellier.

La comparaison du nombre de permis émis en février 1969 avec celui accordé pour le même mois l'année dernière est chose facile: aucun permis n'avait été demandé en février 1968. Le domaine de la construction prend donc une avance marquée en ce début de la présente année.

NOTAIRE  
**LIONEL MARTIN**  
B.A., LL., L.  
Licencié en droit  
163, rue Lavolette T.-R.  
375-7733

elles n'ont eu pour effet que de mentionner: l'âge du prévenu, 31 ans: son statut de célibataire et le fait qu'il est sans emploi. Sans oublier le fait qu'il a entièrement collaboré avec la police pour l'ensemble des délits qu'on lui reprochait.

Mais il y a autre chose. Gignac avait signé un engagement de garder la paix et cet engagement ne prend fin qu'au mois de novembre 1969. Il a donc manqué à sa parole à la suite d'un sursis qui lui était accordé le trois novembre 1967, pour un vol dont il s'était avoué coupable à l'époque.

"Vous avez bénéficié de la clémence de la Cour une première fois" lui a dit le juge Girard. Votre engagement n'était pas terminé! C'est vrai monsieur le juge, a rétorqué le prévenu. "Mais je ne commettais pas ça!" Ce qui n'est certes pas une excuse valable puisqu'on explique clairement à tous ceux qui s'engagent à garder la paix, ce qui en est exactement.

De toute façon, les sentences, parce qu'il y en aura, ont toutes été reportées à aujourd'hui par le président du tribunal. L'accusé a reconnu ses torts en plaçant coupable aux six plaintes... en levant la main à chaque fois qu'il prononçait: "Coupable votre seigneurie!"

**super spécial jamais vu**

**\$128**  
BOÎTE DE 48

**Confidets**

aux pharmacies **ATLAS**

# Garanti!

# Aujourd'hui c'est O'Keefe!

**Une vraie bonne bière.**

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE O'KEEFE LTÉE



LES DEUX ASTRONAUTES d'Apollo-9, Russel Schweickart, à gauche, et James McDivitt, à droite, vérifient le système du tableau de bord du module lunaire dans lequel ils se trouvent actuellement. Schweickart qui s'est remis, au cours de la journée d'hier, des malaises qui l'ont affecté, a effectué une sortie dans l'espace qui a duré 37 minutes.

C'est le pilote de la capsule d'Apollo, David Scott qui a réussi à prendre cette photo. Au cours de la journée d'aujourd'hui, les trois cosmonautes effectueront d'importantes manœuvres que l'on se plaît à appeler un "ballot aérien". (Autres photos à la page 7)

La mission d'Apollo-9 est couronnée de succès

## Schweickart passe 37 minutes dans l'espace

HOUSTON Texas (AFP) — Alertés par la NASA qui souhaitait que les interrupteurs du module lunaire fussent vérifiés d'urgence, Russell Schweickart, un pilote du LEM, et James McDivitt, commandant du vol, ont fait une nouvelle visite, jeudi, en début de soirée, dans l'habitacle de la cabine de débarquement, toujours armée à l'engin Apollo-9.

Les deux hommes ont veillé à ce que tous les circuits électriques fussent en bon ordre et qu'il ne se produise aucune baisse de tension dans la petite cabine à deux places. Ils ont ensuite regagné Apollo-9. Le tout n'a pris que quelques minutes.

Les trois cosmonautes seront réveillés vendredi dès une heure et demie du matin. Ils n'auront de nouveau droit au repos, à 18h.15 qu'après un ballet spatial tellement compliqué que Schweickart a admis récemment avoir mis cinq ans à se familiariser avec la manœuvre très difficile qu'il effectuera très bientôt. Schweickart ajoutait d'ailleurs, non sans humour, qu'il n'était pas tout à fait sûr d'avoir tout compris.

En quelques mots, le LEM effectuera, de 08h05 à 12h59 une série de révolutions autour du module de commandement contrôlé par Scott seul à bord. L'araignée s'éloignera de Boule de gomme de 3 milles marins à 37 milles marins à 37 minutes 30 secondes dans l'espace et, comme ses prédécesseurs, cinq Américains, trois soviétiques, il n'a pas tari d'admiration sur le spectacle offert à ses yeux: "Mon Dieu, quelle vue" s'est-il exclamé, en découvrant le panorama du ciel, de la terre, de la lune et des étoiles. Et il a déclaré regretter ne pas pouvoir jouer plus longtemps les pionniers de l'espace.

Suivant le plan initial du vol, Schweickart aurait dû passer plus de deux heures hors du module lunaire, dont il est le pilote, en faire le tour, aller jusqu'à l'écouteille avant de la cabine principale, revenir, se livrer à diverses expériences de télé-métrie et enfin transmettre une émission de télévision en direct depuis l'espace.

Faute de temps, il n'a pu ni se diriger vers la cabine de commandement, ni effectuer d'émission télévisée. En bonne forme, Schweickart, cependant, solidement calé dans les babouches d'or, sabots de fixation rivés sur la plateforme bordant l'écouteille du LEM, a pu se livrer à des exercices de navigation cosmique, repérant quelques étoiles avec une grande précision, et prendre plusieurs photos du ciel, de notre planète et du train spatial.

Récupérer des plaquettes thermiques, repérer des étoiles, prendre des photos, ne constituaient cependant pas l'essentiel de la mission de Schweickart. La véritable raison d'être de sa sortie spatiale était de vérifier le bon fonctionnement de son scaphandre et de son harnais de survie, ceux mêmes que les futurs conquérants de la lune porteront lorsqu'ils fouleront le sol du satellite de la terre.

Pour la première fois, un marcheur de l'espace américain était autonome. "Félicitations", a annoncé le centre de contrôle d'Houston après que l'équipage l'eût prévenu que Schweickart était rentré et que les écouteilles avaient été refermées 40 minutes exactement après leur ouverture.

A défaut d'émission télévisée en direct au cours de la sortie spatiale de Schweickart, les télespectateurs américains ont eu droit, à partir de 14 heures, à une émission transmise depuis l'intérieur du module lunaire.

D'une remarquable qualité, les premières images ont montré avec netteté le colonel McDivitt et son camarade Schweickart debout dans l'habitacle exigü de la cabine de débarquement.

Schweickart ne paraissait nullement épuisé par les efforts fournis, un peu plus d'une heure auparavant, au cours de sa sortie dans l'espace.

En réponse à la motion de blâme du leader de l'opposition

## Bertrand: L'Union nationale ne veut pas de chef préfabriqué!

Par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec et chef de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a affirmé, hier après-midi à l'Assemblée nationale, que l'Union nationale n'aura pas de chef préfabriqué et que, pour cette raison, elle tiendra un congrès à la chefferie. Se définissant comme "le premier ministre actuel... et chef par intérim de l'Union nationale", M. Bertrand a lancé cette phrase au moment où il intervenait sur la motion de blâme présentée par le leader parlementaire de l'opposition, M. Pierre Laporte (L — Chamblay) contre "le manque de leadership du gouvernement dans tous les domaines, principalement en éducation et en affaires constitutionnelles".

Visiblement en grande forme, le premier ministre tentait de réfuter les arguments de M. Laporte voulant que les ministres ne partagent pas l'opinion de M. Bertrand sur le statut constitutionnel du Québec tel qu'expliqué dans le document de travail soumis par le chef de l'UN au cours de la dernière conférence constitutionnelle de février.

Le conseil national de l'Union nationale tiendra une réunion spéciale les 14, 15 et 16 mars prochains afin de déterminer l'opportunité de tenir ou non un congrès à la chefferie du parti. M. Bertrand a souvent répété, ces derniers temps, qu'il fe-

rait connaître à ce moment-là s'il demeurera à la tête du parti gouvernemental ou s'il cédera sa place à un autre.

Le premier ministre avait déjà laissé entendre que l'Union



M. Jean-Jacques Bertrand nationale tiendrait un congrès à la chefferie, au cours du dîner-bénéfice à \$50 le couvert tenu à Montréal le 23 février dernier.

Dans son discours d'hier, M. Bertrand a soutenu que le gouvernement fait preuve de leadership en matière constitutionnelle. Selon le chef du gouvernement, c'est grâce à la ténacité de l'Union nationale et de son défunt chef, M. Daniel Johnson, que l'on doit la révision de

la constitution canadienne amorcée il y a environ deux ans dans la capitale fédérale.

Le premier ministre a expliqué que le slogan de l'UN aux dernières élections générales "Québec d'abord" n'a jamais signifié à l'égard du Canada. "Cependant, a poursuivi M. Bertrand, de là à accepter une position intransigeante comme celle qu'adopte l'actuel premier ministre du Canada, nous disons non".

Le Québec veut un plus grand partage des pouvoirs de façon qu'il ne puisse être contourné par le fédéral et que les mécanismes du fédéralisme ne soient pas utilisés en vue d'établir un Etat unitaire, a répété M. Bertrand.

Répondant à M. Laporte, M. Bertrand a déclaré que l'option constitutionnelle de son parti est aussi claire que celle du parti libéral.

Education

Le premier ministre a également tenté de démontrer que le gouvernement agit en matière d'éducation et ne peut être accusé de manquer de leadership, selon la motion de blâme des libéraux. M. Bertrand a énuméré la réalisation de projets tels que la création de l'Université du Québec, l'établissement des collèges d'enseignement général et professionnel, la création du conseil des universités en guise

de riposte aux allégations de l'opposition.

Pour sa part, le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, l'une des principales cibles visées par la motion de non-confiance, a défendu son ministère en soulignant que l'Union nationale "continue de faire preuve de fermeté dans sa politique d'éducation".

M. Cardinal a reproché aux libéraux de présenter cette motion et d'accuser le gouvernement d'immobilisme "afin d'éviter de discuter en Chambre des véritables problèmes de l'heure".

Se réclamant solidaire du document de travail présenté par M. Bertrand à la conférence constitutionnelle, le ministre de l'Education, que plusieurs voient déjà comme un candidat logique à la chefferie de l'UN, a exprimé l'opinion que le discours de M. Laporte, prononcé la veille, "était une preuve évidente de démagogie et de manque de leadership de l'opposition".

L'ancien ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie, a de nouveau accusé le gouvernement d'avoir conduit l'éducation dans "un marasme et un fouillis sans cesse grandissant". M. Gérin-Lajoie a ajouté que l'UN a créé "la confusion et le désarroi dans lesquels se trouvent les étudiants, les parents, les enseignants et les administrateurs d'institutions".

Au sein du Haut-Commissariat des Loisirs

## Le malaise serait attribuable à un conflit de personnalité

QUEBEC (PC) — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gabriel Loubier, a indiqué, hier, que le malaise existant au sein du Haut-Commissariat des Loisirs, de la Jeunesse et des Sports est attribuable à un conflit de personnalités.

Il commentait, au cours d'une conférence de presse, une récente série d'articles du quotidien Le Soleil donnant à entendre que les choses étaient loin de tourner rond au sein du Haut-Commissariat.

Le journal disait que des intrigues politiques avaient entouré la mutation de M. Jean-Marie Morin au poste de ministre d'Etat délégué à l'Education et que l'on cherchait par les mêmes moyens à faire subir le même sort au Haut-Commissaire, M. Yves Bélanger. Selon le quotidien québécois,

M. Jean Loiseleur, chef du cabinet du premier ministre Bertrand, aurait été le personnage central des intrigues.

M. Loubier a dit qu'il s'agit de pseudo-intrigues et que M. Loiseleur n'avait trempé dans aucune machination.

La mutation de M. Morin, a-t-il dit, et les nominations de MM. Bélanger, Louis Chantigny, commissaire aux sports, et Pierre Duceppe, commissaire à la Jeunesse et aux Loisirs, ont été le résultat de décisions prises par le conseil des ministres.

Le conflit de personnalités mettrait en présence M. Bélanger, d'une part, et MM. Chantigny et Duceppe d'autre part.

M. Morin, qui fut ministre responsable du Haut-Commissariat jusqu'en octobre dernier, donnait son appui à M. Bélanger.

Le ministre a annoncé qu'une enquête était en cours afin de déterminer "qui avait intérêt à ce que les conflits existant au sein du Haut-Commissariat soient rendus publics".

M. Loubier a dit qu'il n'existe aucun conflit entre lui-même et son collègue du conseil des ministres, M. Morin.

Pour bien illustrer le conflit de personnalités, M. Loubier a dit qu'il avait récemment réuni les trois commissaires dans son bureau et que le Larousse n'a pas encore imprimé les qualificatifs dont ils se sont mutuellement gratifiés à cette occasion.

Tous les trois, a-t-il dit, "se sont cognés la gueule" mais ils se "tiennent dans le bateau" parce qu'on ne quitte pas le navire au moment où ce dernier traverse une tempête.

Devant la commission d'enquête

## Geoffroy avoue avoir pris part à deux attentats à la bombe à Montréal

MONTREAL (PC) — Pierre-Paul Geoffroy a déclaré hier devant une commission spéciale d'enquête qu'il avait participé à deux récents attentats à la bombe survenus dans la région de Montréal.

Geoffroy, 25 ans, a dit au cours d'une audition à cette enquête qu'il avait assemblé les "engins" sur les ordres d'un "membre du FLQ".

L'enquête instituée par le premier ministre du Québec Jean-Jacques Bertrand a commencé à tenir des audiences, hier, en rapport avec les attentats à la bombe survenus dans la région de Montréal en 1968 et en 1969.

La commission possède des pouvoirs spéciaux en vertu de la nouvelle Loi des enquêtes sur les incendies. Une partie du témoignage de Geoffroy a été entendue à huis clos.

Geoffroy a déclaré à l'audience publique, hier, que l'attentat du 22 février au club de Réforme, rue Sherbrooke, avait été discuté "deux ou trois jours auparavant" à son appartement. Mais il a refusé de dire combien de personnes avaient pris part à la réunion ou si des membres du FLQ étaient impliqués dans la fabrication des bombes ou à cet attentat.

Geoffroy a également déclaré que les plans pour commettre l'attentat à la bombe à la librairie de l'Imprimeur de la Reine sur la rue Ste-Catherine, ouest, le 25 février, avaient été discutés par le groupe plusieurs fois auparavant, mais il a refusé de donner des détails.

Il a dit que l'engin utilisé le 25 février était constitué de deux bâtons de dynamite et d'une bouteille de bière remplie d'essence.

Interrogé par Me Michel Côté, le conseiller juridique de la police de Montréal, à propos de celui qui avait dirigé l'attentat au Club de Réforme, qui est le club social du parti libéral dans la métropole, Geoffroy a déclaré: "Nous nous sommes mis d'accord à ce sujet. Un membre du FLQ m'a demandé d'en fabriquer une".

Il a dit ne pas pouvoir se rappeler combien de personnes y étaient impliquées, ajoutant qu'il n'avait "loué" son appartement que pour y fabriquer des bombes.

Geoffroy a témoigné avec l'entente que son témoignage ne pourra servir contre lui dans tout procès criminel subséquent.

Relativement à l'enquête

## La police est silencieuse

MONTREAL (PC) — La police est demeurée silencieuse, hier, sur la nature des progrès accomplis dans l'enquête qui se poursuit concernant les récents attentats à la bombe.

Le seul commentaire recueilli provient de l'assistant-directeur de la police de Montréal, M. Paul-Emile Olivier, qui a déclaré aux reporters que "nous n'en sommes pas à la fin de l'enquête".

Briques

Mercredi soir, des individus non identifiés ont lancé trois briques à travers des fenêtres de l'édifice du ministère fédéral de la Santé à Montréal, causant des dommages pour environ \$40. On rapporte que sur l'une de ces briques une note avait été attachée sur laquelle on pouvait lire: "FLQ pas mort".

Il y a eu 11 attentats à la bombe à Montréal cette année. C'est après une explosion survenue à la Bourse de Montréal le 13 février dernier, attentat qui a causé des blessures à 27 personnes, qu'une récompense de \$50,000 a été offerte pour toute information menant à l'arrestation des terroristes.

Le FLQ n'est pas mort...

## La police découvre 141 bâtons de dynamite dans le nord de Montréal

MONTREAL (PC) — La police a rapporté, hier soir, avoir fait la découverte sous le boulevard métropolitain au nord de Montréal de 141 bâtons de dynamite prêts à exploser.

La police a désamorçé cette bombe, qu'elle a déclaré être la plus dangereuse à être découverte cette année.

Un porte-parole de la police de Ville St-Laurent a dit qu'un appel téléphonique anonyme avait prévenu de la présence de cet engin sous le Boulevard Métropolitain, une voie élevée très achalandée qui traverse tout le nord de la ville.

Le secteur où a été découverte la bombe est situé un peu à l'ouest d'une autre voie, où la circulation est très dense, soit le Boulevard Décarie, qui va du nord au sud.

La police a déclaré qu'il y avait 126 bâtons de dynamite dans une caisse et 15 dans une autre.

On n'a donné aucun autre détail.

Cette découverte survient au cours d'une enquête intense menée par la police sur cette vague d'attentats à la bombe dans la région de Montréal, où 11 attentats ont été commis depuis le premier janvier de cette année et 33 au cours de 1968.

## COUP D'OEIL SUR L'ACTUALITÉ

Retard minime dans les travaux de construction à la centrale de Gentilly

QUEBEC (PC) — Il pourrait se produire tout au plus un retard minime dans les rapports hebdomadaires des travaux de construction de la centrale nucléaire de Gentilly, a déclaré hier, le ministre des Richesses naturelles, M. Paul E. Allard.

Le ministre a fait cette affirmation à la suite d'une question de M. Gaston Binette (L-Deux-Montagnes), demandant si la destruction de l'ordinateur de l'université Sir George Williams apporterait des retards dans le parachèvement des travaux.

Cardinal annonce la nomination de trois gouverneurs à l'université du Québec

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Education, M. Jean-Guy Cardinal, a annoncé, jeudi, la nomination de MM. Roland Dugré, André Déom et Julien Major au poste de gouverneurs de l'Université du Québec.

Les trois nouveaux gouverneurs de l'Université du Québec avaient tous été recommandés par les associations consultées par le ministère de l'Education.

L'Université du Québec a été fondée en vertu d'une loi que l'Assemblée nationale du Québec a adoptée le 10 décembre dernier.

## SOMMAIRE

AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	19
Bourses	16
Classées	17 - 18 - 19
Convocations	17
Courrier de Mamie	19
Mots croisés	9
Plume et plumeau	9
Polichinelle	3
Radio-T.V. Cinéma	10 - 11
Sports	13 - 14 - 15

## LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Célibataire: celui qui paie deux fois plus cher d'impôt à la base, mais qui dort toute la nuit...

CRÈMERIE TROIS-RIVIÈRES  
313 DES FORGES TROIS RIVIÈRES  
Tél. 374-6221 - 374-5014  
La seule qui ne fait pas attendre.

Agrandissement et rénovations

# Importants travaux à la distillerie Melcher's

par Pierre A. CHAMPOUX  
BERTHIERVILLE — La Melcher's, une compagnie

productive et d'avant-garde, est à réaliser ses projets d'agrandissement et de construction sur ses terrains et dans ses bâtisses de Berthierville. Présentement des travaux de construction sont en cours pour l'établissement des nouveaux bureaux de la Melcher's. Ces bureaux abriteront quelque 20 employés.

À l'intérieur de l'usine il s'effectue aussi de nombreux travaux de modernisation. Il y a déjà des départements qui sont réno-

vés et qui sont en fonction. Par exemple le département de la manutention du grain vient d'être modernisé et les employés réguliers y travaillent. Bientôt, les travaux de reconditionnement des autres départements seront terminés.

La distillerie Melcher's de Berthierville comprend quatre départements principaux. Il y a la manutention de grain, la levure, la fermentation et le sous-produit. Les travaux de rénovation du département de la levure sont presque achevés tandis que les au-

tres travaux d'amélioration de l'usine sont en cours.

La compagnie Melcher's a investi une somme d'environ \$6,000,000 pour la construction de nouveaux bureaux et la rénovation de la distillerie. En plus, on construit deux bâtisses d'emballage qui seront adjacentes aux nouveaux bureaux.

Ces travaux effectués par la Melcher's de Berthierville sont dans le but d'obtenir une plus grande capacité et pour la modernisation de l'usine en gé-



(Photo Rondeau)

LORS DE LA JOURNÉE PÉDAGOGIQUE qui a eu lieu cette semaine, les enseignants de la Commission scolaire Berthier-d'Autraie ont pu visiter la nouvelle école polyvalente Pierre-de-Lestage de Berthierville. Sur la photo, un groupe d'enseignants qui écoutent les explications don-

nées par M. Lusignan, président de la Commission scolaire de Berthier-d'Autraie. Il est accompagné de M. Guy Durand, directeur général des études à la même commission, à l'extrême droite de la photo.

**DU NOUVEAU O'FLAMMES**  
**CONCOURS DE DANSE TOUS LES DIMANCHE AVEC PARISE et DANIEL**  
ENTRÉE LIBRE

**TIRAGE CO-OP TIRAGE**  
**RADIO TAXIS**  
**378-5444**  
BILLETS VERTS SÉRIE "F"  
**Mme JEAN-LOUIS LEFEBVRE**  
1491, rue Principale, St-Prospere  
gagnant du \$10, de la semaine passée.  
**90,449**

## Sur la route... de Berthier

M. le notaire Claude Joyal, secrétaire de Berthier-Paroisse, convaincu de ce qu'il affirme, a dit soudainement à M. Marcel Aucoin que l'annexion de Berthierville à Berthier-Paroisse sera sûrement pour bientôt. M. Aucoin, un conseiller à Berthierville, n'a rien dit à l'audition des paroles du notaire Joyal; mais un sourire plus ou moins négatif s'est placé sur son visage. Toutefois si cela se fait, ce ne sera pas pire qu'ailleurs... enfin disons pas pire que près de nous... Mais au fait, là aussi c'est une farce!

On nous a dit que le gérant de la banque Royale, M. Denis Gautreau, n'aime pas se rendre à l'hôtel le Berthelot. Il parait qu'à chaque fois qu'il s'y rend il devient garçon de table...

Parlant de l'hôtel Berthelot, la charmante épouse du propriétaire de cet établissement, M. René Savoie, a eu le malheur de se fracturer une jambe.

Chez les enseignants à Berthierville, on a reconnu plusieurs personnes bien connues dans la région. Pour ceux qui ne sauraient pas où ils sont, et bien c'est facile, ils sont comme tout le monde à Berthierville. On a rencontré M. Guy Durand, le père Pageau, un poète canadien des plus formidables. Il y a également, André Dubeau, le Frère Hogue, et beaucoup d'autres.

Il y a des gens mieux renseignés que d'autres à Berthierville. M. Gilles Tessier, que tout le monde connaît bien, sait des choses et des choses même très intéressantes. Il sait même qu'une grande nouvelle attend Berthierville. Ce sera pour quand l'annonce?

### En vue d'aider la jeunesse

## Le Richelieu vendra des oeufs de Pâques

NOTAIRE  
**LIONEL MARTIN**  
B.A., LL., L.  
Licencié en droit  
163, rue Laviolette T.-R.  
375-7733

BERTHIERVILLE (PAC) — Alors qu'il se réunissaient pour leur souper hebdomadaire, mardi soir dernier, à l'hôtel du Canada les membres du club Richelieu de Berthierville ont décidé encore cette année, de faire une collecte pour venir en aide à la jeunesse malheureuse. Cette année encore, les membres Richelieu solliciteront la population en leur offrant les oeufs de Pâques, mardi saint, le premier avril.

On se souvient que l'an dernier et il y a deux ans, la collecte Richelieu servait à acheter des souliers pour des enfants défavorisés. Cette année, les recettes de la sollicitation du mardi saint serviront à payer le coût des examens de la vue et de la dentition ainsi que le coût des appareils appropriés, pour les enfants nécessiteux.

Depuis que le club Richelieu de Berthierville fait ses collectes en vendant des oeufs de Pâques, il a fait des dons pour une valeur de \$850. L'an dernier, la sollicitation des membres avait rapporté la somme de \$474. Le total des sommes en contributions personnelles et industrielles a été de \$60. Le grand total a donc été de \$534. Les dépenses se sont élevées à \$90 pour laisser un profit net de \$444, qui a servi à l'achat de petits souliers pour l'enfance malheureuse.

Lors de la collecte de 1968, c'est le Dr Lucien Hénault qui s'est occupé de la bonne marche de la vente. Cette année, vu le succès remporté par la dernière sollicitation, c'est encore le Dr Hénault qui aura la charge d'organiser cette vente. Il sera aidé dans son travail de M. Bernard Grégoire Jr.

## POURQUOI

LA GAZOLINE SE VEND MOINS CHER À SHAWINIGAN, LOUISEVILLE ET LA RÉGION?  
**Si vous ne le savez pas, vous ne le saurez jamais.**

En 1958, nous avons fermé nos pompes de gazoline jaune et le prix de la gazoline a augmenté de 10 à 12 cts dans toute la région.

### Pensez-y

pendant qu'il est encore temps!

Même ceux qui nous oublient, épargnent de l'argent à cause de nous.

Nous faisons économiser aux automobilistes de la région \$3,200,000, par an.

Pensez-y pour ceux qui oublient!

**Foucher Inc.**  
Shawinigan  
et  
Louiseville

J. Armand Foucher  
PRÉSIDENT

super spécial jamais vu

**\$128**  
BOÎTE DE 48

# Confidets

aux pharmacies **ATLAS**

### A l'occasion de la journée pédagogique

## Les enseignants se familiarisent avec la nouvelle école polyvalente

par Pierre A. CHAMPOUX

BERTHIERVILLE — Lors de la journée pédagogique de la Commission scolaire de Berthier-d'Autraie, les enseignants ont pu visiter la nouvelle école polyvalente de Berthierville. L'école Pierre-de-Lestage est située face à la route 41-42 à Berthierville.

L'école, qui sera dirigée par le Frère Hogue, pourra recevoir jusqu'à 1,300 élèves de tous les cours. Il y a 30 classes de cours, des laboratoires, des ateliers, des gymnases et une chapelle.

Parmi les laboratoires, il y aura le laboratoire de chimie. Il comprendra tout l'équipement nécessaire aux fins d'expériences qui seront menées par les élèves eux-mêmes. Le laboratoire de physique sera lui aussi équiper

vailler avec compréhension cet- pé pour que l'élève puisse tra- te science. L'école Pierre-de-Lestage comprendra également un laboratoire de géographie, de langue, de sciences naturelles, de commerce, deux gymnases, deux palestres et un auditorium de 360 places.

Des ateliers ont été installés pour des matières telles que les arts, la mécanique automobile, l'électricité, la mécanique d'ajustage, la soudure, la tenue de maison, l'agriculture, la construction en général, la couture dans l'industrie et domestique.

Il y a également une vaste chapelle, qui, nous a-t-on dit, sera des mieux décorées.

L'architecte qui a préparé les plans de la polyvalente Pierre-de-Lestage est M. Roland Dumais. L'entrepreneur général

est la compagnie Pisapia.

Des septembre l'école polyvalente de Berthierville sera en- tion pour les 1,300 élèves ve- nant de toute la région de Ber- thier.

### Recherche de la vérité

L'homme doit se libérer de tout préjugé et de ce qui provient de sa propre imagination, afin de pouvoir rechercher la Vérité sans aucune entrave. La Vérité est la même dans toutes les religions, et par elle, l'unité du monde peut être réalisée.

Tous les peuples ont en commun une même croyance fondamentale. La Vérité, qui est "Une", ne peut être di-

visée, et les différences qui paraissent exister parmi les nations proviennent seulement de leur attachement aux préjugés. Si seulement les hommes cherchaient la Vérité, ils se trouveraient unis.

Pour plus amples renseignements, écrivez à: Baha'i: Option Humanité, Suite 9, 1548 Avenue des Pins, O., Montréal, Québec.

# Garanti! Aujourd'hui c'est O'Keefe!



Une vraie bonne bière.

BRASSÉE AU QUÉBEC PAR LA BRASSERIE O'KEEFE LTÉE

**La Publicité**  
dans  
**LE NOUVELLISTE**  
Passport infallible  
vers la prospérité.

# LE NOUVELLISTE

Joliette, vendredi le 7 mars 1969

Le luxe au prix de gros  
**BIJOUTERIE**  
**Jean-B. Roy enr.**  
Diamants Montres-Cadeaux  
115, St-Paul Joliette  
Pour rendez-vous  
la soir signalez: 756-0233



LE MINISTRE DE LA VOIRIE a annoncé, hier, qu'une première section de 2.8 milles de la route de contournement de Joliette entre la route de 48 dans Notre-Dame des Prairies et la voie de contournement de l'autoroute

de la rive nord serait terminée à l'automne 1969. Ci-haut, on voit une phase des travaux amorcés en 1959 et reprise en 1963.

Projet de \$2,500,000

## Voie de contournement de Joliette terminée pour l'année 1970

JOLIETTE (C.H.) — Une première section de 2.8 milles de la route de contournement de Joliette, entre la route 48 dans Notre-Dame des Prairies et la voie de contournement de l'autoroute Nord sera terminée à l'automne 1969.

D'autre part, la marche des travaux sur le tronçon sud permet d'espérer que cette nouvelle artère pourra être utilisée au complet en 1970.

à l'est. Son utilisation par les véhicules de transit permettra de dégager la circulation du centre-ville.

La construction de cette route amorcée en 1959, a repris il y a quatre ans. Depuis cette date, une somme de \$1,600,000 y a été consacrée.

\$990,000 afin de terminer les fondations, de paver la section nord ainsi que de préparer l'assiette du tronçon sud entre le Chemin du Moulin et la route numéro 48 dans St-Paul.

réalisation d'un viaduc de 245 pieds au-dessus de la voie de contournement dans l'axe du Rang Base de Roc longeant la rivière l'Assomption. La nouvelle affaire rejoint la route 48 à ses deux extrémités. Elle croise la rue Baby, la route 41, la voie de raccordement à l'autoroute de la rive nord, le rang Base de Roc et le Chemin du Vieux Moulin.

### Un viaduc

A la même occasion, le ministre de la Voirie, l'honorable Fernand Lafontaine vient d'accorder un contrat de \$148,000 pour la

Le conseiller Drainville le voudrait

### La cité en viendra-t-elle à vendre des terrains aux contribuables?

par Claude HEROUX  
JOLIETTE — La cité de Joliette deviendra-t-elle agent d'immeubles ou plutôt agent des terres? Le conseil se portera-t-il acquéreur de vastes superficies de terrains qui seraient divisés en lots pour être revendus à prix raisonnable aux contribuables afin de promouvoir la construction domiciliaire?

L'échevin Marcel Drainville s'est fait le défenseur de cette formule pratiquée dans d'autres municipalités mais son idée a rencontré une forte opposition de la part de quelques-uns de ses collègues du conseil municipal.

En amorçant le débat, l'échevin Drainville s'est dit d'avis que la cité de Joliette devrait acheter des terrains pour ensuite les revendre afin d'éviter la spéculation qui entrave la bonne marche de la construction domiciliaire.

Le conseiller Jean Bélair n'a pas tardé à répliquer que les compétiteurs de la cité ne se livraient pas à ce jeu mais viv

la formule proposée par M. Drainville se classait comme un item de second ordre et qu'en examinant le taux d'intérêt pour les emprunteurs, la cité de Joliette n'y pouvait rien.

Réussissant à placer un dernier mot, M. Drainville a soutenu que les constructeurs étaient la pour construire et que ça avait peu d'importance pour la cité de Joliette.

Son honneur le maire Camille A. Roussin qui n'avait dit mot pendant la longue discussion a mis élégamment fin au débat en expliquant qu'on s'était livré à une discussion pendant l'étude des vérificateurs. Il a calmé tous les esprits en disant que la formule proposée par le conseiller Drainville pourra être remise en question lorsque le conseil municipal étudiera la rénovation urbaine. Mais il n'a pu s'empêcher de dire que la cité de Joliette était une des villes les mieux éclairées au Québec à un coût plus que raisonnable.

Après que l'échevin Charles-Edouard Desy ait affirmé que la formule proposée par son collègue Drainville était utopique, le conseiller Jean Bélair a dit qu'il y avait de très nombreux terrains à vendre à Joliette pour la somme de \$1,000.

### En furetant dans Joliette

JOLIETTE (C.H.) — Un certain émoi a été créé, mercredi matin, lorsque le système d'alarme a été déclenché accidentellement au magasin Green sur la Place Bourget. En entendant le cri strident de la sonnerie, une foule de gens ont cru à un vol et cette nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre. Plusieurs n'ont pu vérifier s'il s'agissait d'un accident et des journalistes ont été appelés à couvrir cet événement pour apprendre du directeur-adjoint de la Sûreté municipale que le système d'alarme avait été déclenché accidentellement.

La Chambre de Commerce est un organisme très actif. Ceux qui assistent aux réunions du jeudi matin à l'hôtel Château Windsor peuvent s'en rendre facilement compte. Des questions très sérieuses y sont discutées par un groupe d'hommes imbus du développement de leur ville et de leur région. Aussi il ne faut pas se surprendre si les effectifs augmentent. Hier matin, on annonçait l'addition de quatre nouveaux membres soit MM. Jean-Marie Mailhot, Valmore Trudel, Luc Landreville et Maurice Lévesque.

Le nouveau magasin à rayons Gordon Batah est une merveille. Cet établissement commercial unique en ce genre non seulement dans la région mais au-delà présente une architecture merveilleuse et fera la fierté des Joliettois. Cet investissement considérable est une preuve de la solidité économique de la région et de la confiance des marchands dans l'avenir.

Le maire Roussin est à l'affût de tout ce qui peut servir l'administration municipale. Malgré ses très nombreuses occupations, il assistait, hier, dans la Vieille Capitale, à une réunion du conseil d'administration de l'Union des Municipalités.

### Les loisirs à Joliette

#### Aréna

- 10.00 a.m. Commission Scolaire Régionale.
- 12.00 a.m. Ecole des Métiers
- 1.30 p.m. Patinage libre.
- 3.30 p.m. Patinage artistique.
- 6.00 p.m. Cathédrale vs St-Jean-Baptiste Pee Wee. Semi-finale 3 de 5. St-Jean-Baptiste mène 1 à 0.
- 7.00 p.m. Cathédrale vs Christ-Roi Bantam. Série semi-finale de 3 de 5. Cathédrale mène 1 à 0.
- 8.00 p.m. Patinage public.
- 10.00 p.m. Ballon sur glace, séries de fin de saison Ligue des Capucins du Nord.

#### Centre de loisirs

- 7.00 p.m. Cours de natation... Gilles Joly.
- 7.30 p.m. Pratique du Judo.
- 8.00 p.m. Bain public.
- 7.30 p.m. Activités diverses au gymnase.
- 7.30 p.m. Activités diverses au gymnase.
- 9.30 p.m. Cours de natation... Gilles Joly.

#### Centre d'hiver Bosco

1.00 à 10.00 p.m. Le centre d'hiver sera ouvert si la température le permet, pour le ski... la traîne sauvage... les auto-neiges et le patinage extérieur. Entrée gratuite.

Le conseiller Drainville est revenu à la charge pour expliquer qu'il parlait des terrains nus.

Lorsqu'un nouveau développement domiciliaire surgit, les terrains sont vendus à un prix abordable au début mais le prix monte en flèche au fur et à mesure que le développement s'accomplit. Il vient un temps où les terrains ne sont plus acheteables ou le sont seulement par des gens fortunés. Ça joue au détriment du salaire moyen.

Le conseiller Lucien Malo est entré dans le jeu de la discussion pour apprendre à ses collègues qu'il y avait 500 propriétaires de plus qu'en 1965 et son collègue Jean Bélair a affirmé par la suite que si le gouvernement fédéral faisait disparaître la taxe de 11 pour cent sur les matériaux de construction et consentait également une ristourne raisonnable, la construction domiciliaire connaîtrait une vogue sans précédent.

Mais M. Drainville ne s'est pas compté pour battu en donnant comme exemple la ville de Trois-Rivières où l'on a réussi, grâce à la formule qu'il proposait pour Joliette à diminuer considérablement la spéculation.

Pour sa part, le conseiller Lionel Coutu qui jusque là avait écouté la discussion d'une oreille

très attentive, a prétendu que la formule proposée par M. Drainville se classait comme un item de second ordre et qu'en examinant le taux d'intérêt pour les emprunteurs, la cité de Joliette n'y pouvait rien.

Reussissant à placer un dernier mot, M. Drainville a soutenu que les constructeurs étaient la pour construire et que ça avait peu d'importance pour la cité de Joliette.

Son honneur le maire Camille A. Roussin qui n'avait dit mot pendant la longue discussion a mis élégamment fin au débat en expliquant qu'on s'était livré à une discussion pendant l'étude des vérificateurs. Il a calmé tous les esprits en disant que la formule proposée par le conseiller Drainville pourra être remise en question lorsque le conseil municipal étudiera la rénovation urbaine. Mais il n'a pu s'empêcher de dire que la cité de Joliette était une des villes les mieux éclairées au Québec à un coût plus que raisonnable.

Le jeune homme dans la vingtaine, vêtu d'un gilet bleu, a comparu devant le juge Maurice Majeau de la Cour des Sessions de la Paix pour répondre à l'accusation d'avoir volé l'autoroute de M. William Proulx à St-Paul de Joliette, le 2 mars.

L'inculpé a avoué sa culpabilité sur le champ et c'est alors que le président du tribunal lui a dit qu'il rencontrerait un représentant du Service Social qui lui soumettrait un rapport sur son compte. Le jeune homme sera gardé en cellules d'ici le prononcé de la sentence.

### Sentence remise à plus tard

JOLIETTE (C.H.) — Le rapport d'un représentant du Service Social de Joliette déterminera de la sentence que recevra Fernand St-Jacques.

Le jeune homme dans la vingtaine, vêtu d'un gilet bleu, a comparu devant le juge Maurice Majeau de la Cour des Sessions de la Paix pour répondre à l'accusation d'avoir volé l'autoroute de M. William Proulx à St-Paul de Joliette, le 2 mars.

L'inculpé a avoué sa culpabilité sur le champ et c'est alors que le président du tribunal lui a dit qu'il rencontrerait un représentant du Service Social qui lui soumettrait un rapport sur son compte. Le jeune homme sera gardé en cellules d'ici le prononcé de la sentence.

La chaussée à quatre voies doublera la route numéro 48 en contournant l'agglomération de Joliette

Les cadres seront élargis

Le maire Roussin

### Joliette, une des cités les mieux éclairées

JOLIETTE (C.H.) — La cité de Joliette est une des villes les mieux éclairées dans la province de Québec à un coût plus que raisonnable. C'est le commentaire qu'a formulé son honneur le maire Camille A. Roussin lors de l'étude du bilan financier de l'année 1968. Le premier magistrat a fait remarquer que la cité était éclairée par 2,500 lampes à 556 lampes à mercure. "Cet excellent service, de commenter le maire à ses collègues a coûté à la cité la somme raisonnable de \$35,000 alors que nous aurions versé un montant approximatif de \$100,000 pour recevoir le même service de l'Hydro-Québec.

Depuis 1889

Dans ses remarques, le maire Roussin a fait remarquer que l'électricité était municipalisée à Joliette depuis 80 ans soit depuis 1889. En 1889, on procédait à l'inauguration de la salle des délibérations publiques de l'actuel hôtel de ville et on commençait la construction d'une centrale électrique. Une injonction prise par un groupe de citoyens arrêta temporairement la marche des travaux mais l'injonction était quelque temps plus tard rejetée par le tribunal et la centrale était inaugurée en 1889.

### La Société Historique de Joliette fête son 40ième anniversaire de fondation

JOLIETTE (C.H.) — La Société Historique de Joliette dont son honneur le maire Camille A. Roussin est le président, fête sa quarantième anniversaire de fondation d'une façon grandiose. C'est la nouvelle annoncée, hier après-midi, par le premier magistrat de la cité de Joliette.

Pour marquer cet événement, la Société a décidé d'élargir ses cadres et d'admettre de nouveaux membres. Elle publiera également certains travaux d'envergure régionale. Des pressions sont également faites pour que la Société Historique de Joliette établisse un musée acadien à St-Jacques, le centre régional des Acadiens. La Société Historique a été fondée le 6 mars 1929. Fondée par l'abbé Eugène Martin, elle comptait comme premiers membres en plus de l'abbé Martin, le juge Sir Mathias Tellier, le R.P. Fernand Guilbeault et Mgr Wilfrid Cayer. Ces deux derniers sont encore vivants.

#### Trois présidents

La Société Historique de Joliette, malgré ses quarante ans d'existence n'a eu que trois présidents pour diriger ses destinées. Il s'agit du juge Mathias Tellier, du Dr Albert Geoffroy et du Dr Camille A. Roussin qui remplit sa fonction depuis trois ans.

L'organisme indépendant, comme l'expliquait son actuel président, a eu à date près de 100 membres dont un cinquantaine sont encore vivants et une trentaine actifs. La Société a tenu quelques séances publiques et a publié certains documents sur l'histoire de la région.

Une trentaine de membres sont encore vivants et une trentaine actifs. La Société a tenu quelques séances publiques et a publié certains documents sur l'histoire de la région.

#### Un musée

La Société a été responsable de l'organisation d'un musée de vieilles choses canadiennes si-



Dr Camille A. Roussin

tué dans la rue Visitation. L'honorable Marcel Masse est un membre de la Société et Mgr Omer Valois en est le secrétaire-archiviste. Le siège social est situé à l'évêché où des réunions sont tenues à tous les deux ou trois mois.

Pour clore son entretien, le maire Roussin a expliqué que la Société Historique de Joliette ne faisait pas grand bruit mais qu'elle accomplissait dans l'ombre un travail considérable et constructif.

### Du Yoga à Joliette

JOLIETTE (P.G.) — Afin de répondre à une demande de plus en plus grande, un troisième cours de Yoga débutera ce soir au centre de loisirs de Joliette. Ce cours qui sera à l'intention de débutantes et débutants sera donné par les professeurs du Centre de Yoga Krishna Radish qui sont en charge de cette section du centre de Loisirs.

Ces cours qui avaient débuté l'an dernier avaient connu beaucoup de succès dès la première année sous la direction de professeurs très compétents. A l'ouverture du centre de loisirs au mois de décembre, plusieurs anciens s'intéressèrent et un cours plus avancé fut mis de l'avant. Ce cours a lieu chaque mercredi à 7.30 p.m. et comme il fallait s'y attendre plusieurs nouveaux donnèrent leur adhésion au centre et un cours de débutants se donne chaque mercredi soir à 8.30 p.m.

A compter de ce soir vu qu'une quinzaine de nouveaux membres ont demandé leur adhésion à la section Yoga les autorités sont heureuses d'annoncer qu'un troisième cours sera mis de l'avant à compter de 9.30 p.m.



(Photo Léon Savard)

LE CLUB GASTRONOMIQUE BOURGIGNON de Joliette a rendu hommage à l'industrie avicole, si prospère dans la région, en accueillant à son dernier souper de très nombreux représentants d'industries de ce secteur de

notre économie. On voit à cette occasion dans l'ordre habituel, M. Don Smythe, vice-président de la compagnie Canada Packers, MM. Louis et René Poirier, de René Poirier Ltd, et M. Bob Thériault, président du club.

Mercredi jour chômé...

## Dilemme entre laitiers de Shawinigan et Trois-Rivières

SHAWINIGAN (D.B.) — Un groupe d'employés de laiterie de Shawinigan ont intercepté un livreur de lait de Trois-Rivières de même que son véhicule mercredi matin, près du motel Plage St-Michel.

Selon un des livreurs présents, il s'agirait d'un avertissement qu'ils désiraient servir aux propriétaires d'une laiterie de Trois-Rivières qui effectuait la livraison de ses produits dans la journée de mercredi.

A ce sujet, le porte-parole des livreurs de Shawinigan a souligné qu'il existait une entente depuis une dizaine d'années entre les laitiers de la région à l'effet que le mercredi soit jour chômé.

Il semble cependant que la laiterie trifluvienne ait passé

autre à cette entente pour envoyer quand même ses livreurs dans le secteur de Shawinigan, ce qui pourrait être interprété comme une concurrence déloyale, même s'il n'existe pas de législation à cet effet.

Il s'agissait simplement d'une entente entre gens de bonne foi, comme l'a expliqué un livreur, dans le but de permettre aux employés de bénéficier d'une journée de congé dans la semaine.

La manifestation n'a duré que quelques minutes, et le camion est reparti en direction de Trois-Rivières.

## Les prévisions budgétaires s'élèvent à \$1,459,743 à la Commission scolaire

SHAWINIGAN-SUD (RG) — Les prévisions budgétaires de la commission scolaire de Shawinigan-Sud s'élèvent à \$1,459,743 pour l'année scolaire 1968-1969, tandis que le budget de l'an der-

nier s'élevait à plus d'un million six cent mille dollars.

En effet, lors de la dernière assemblée de la commission scolaire de cette ville, les commissaires ont adopté une résolution acceptant ce budget 68-69 et l'ont fait parvenir au ministère de l'Éducation pour acceptation finale.

La principale source de revenus de la commission scolaire de Shawinigan-Sud est sûrement les subsides gouvernementaux. En effet, le gouvernement provincial accorde des subventions au montant de \$845,109. Cette somme comprend \$292,285 de subsides statutaires et \$552,824 pour l'équilibre budgétaire. De son côté, la commission scolaire régionale de la Mauricie fournit près de \$200,000 d'allocations dont la principale est accordée pour des loyers, soit la somme de 111,306 dollars. De plus l'imposition des taxes, au taux provisoire de \$2.35 du cent dollars d'évaluation, rapportera \$404,875 à la commission scolaire.

### Taxes

Le secrétaire-trésorier de la commission scolaire, M. Camille Bournival, a laissé savoir que les comptes de taxe que les citoyens ont reçus il y a quelques mois étaient de \$2.69 du cent dollars d'évaluation. Ce taux comprend une taxe spéciale de \$0.34 pour l'année 67-68 et \$2.35, soit le taux provisoire de l'année 68-69.

### Dépenses

Les dépenses prévues au budget 68-69 totalisent \$1,459,743 comparativement à \$1,637,437 pour l'an dernier. Le montant le plus important de ces dépenses est \$268,204 que doit déboursier la commission scolaire pour des transferts à la régionale. Ce montant prévoit \$11,300 pour les élèves de langue anglaise de Shawinigan-Sud qui se rendent à l'école St-Patrick de Shawinigan tandis que la balance de la somme est versée à la régionale pour les élèves de la ville qui sont au secondaire.

## Garçonnet de 13 ans arrêté

SHAWINIGAN (D.B.) — Un adolescent de 13 ans a été arrêté concernant deux vols par effraction perpétrés récemment au collège Monseigneur-Charbonneau.

Le jeune garçon est soupçonné des vols commis les 4 et 6 février dans cette institution; au cours du premier méfait, un trousseau de clés avait disparu, tandis que le 6 février, le maître-faïeur avait forcé une machine distributrice pour en retirer les \$20 qui s'y trouvaient.

La Sûreté municipale a dénoncé cet adolescent en attendant de la confier à la Cour du Bien-Être.

Le service d'équipement scolaire accapare près de \$200,000 du budget tandis que le service de la dette coûte \$191,938. Au chapitre de l'administration générale, on retrouve plus de \$47,441 de dépenses et l'administration pédagogique en coûte près de \$20,000. Du côté des transports les services des honoraires et les contrats totalisent \$31,500.



(Photo Le Nouvelliste)

LE PEINTRE LEO AYOTTE A EXPOSÉ ses toiles au salon Pic du Centre culturel de Shawinigan. Plusieurs centaines de personnes ont pu admirer les oeuvres de ce peintre canadien. Plusieurs tableaux reproduisent des scènes

typiques de la Mauricie, paysage en forêt, lacs et rivières, etc. Sur la photo, de g. à d., M. Gaston Tessier, responsable des expositions, le peintre Léo Ayotte ainsi que M. et Mme Emile Morin.

**PALACE GRAND MÈRE**

**VENDEDI 7 MARS**

4 FILMS D'HORREURS

Les mains monstrueuses vous empoisonneront à la gorge!

LA REVANCHE DE FRANKENSTEIN

LES MYSTÈRES DU CHÂTEAU DE BLACKMOOR

Le Monstre au Masque

L'EMPREINTE DU DRAGON ROUGE

RÉSERVÉ 18 ANS

En primeur à G.'Mère

Devant les étudiants du CEGEP

## Etonnant retour du Calendule au Centre culturel

par René LORD

SHAWINIGAN — Le Calendule a relevé le gant. En effet, après certaines difficultés, la troupe de théâtre du Calendule a effectué un étonnant retour. Et ce devant des adultes!

Le Calendule, qui connaît une immense popularité auprès des enfants, a monté à l'intention des adultes un sketch et des pantomimes qui ont suscité un vif intérêt chez un public surpris. Cette représentation avait lieu dernièrement au Centre culturel dans le cadre d'une soirée au profit des finissants du CEGEP. Un groupe de chansonniers se joignait au Calendule pour monter cette éclatante manifestation.

Parmi eux, les Parolis ont fait sensation avec "Lindberg". Ils ont un style qui accroche le public par sa simplicité sympathique; leurs voix s'harmonisent à merveille et ils produisent des effets intéressants. A surveiller: les présentations.

Les Parolis sont à suivre dans leurs prochains numéros. Claude St-Pierre a souligné de conscience avec son monologue sur les étudiants du CEGEP, brasseurs, de cartes... Jean-Marc Perron a proposé ses plus récentes compositions qui ont reçu une audience favorable.

Christiane Houde et Jacques Gagnon ont entraîné la foule par leurs rythmes enlevants. Christiane Houde est la grande responsable de l'organisation de cette soirée qui a connu un succès éclatant. Comme un soleil...

Du 9 au 16 mars 1969

## La Semaine du Respect de la Loi et de l'Autorité sera soulignée à Grand'Mère

**Pantomime**

Le Calendule a offert deux pantomimes exécutées avec précision, souplesse et un sens esthétique poussé. Il s'agissait de deux adaptations de contes d'enfants: "Hensel et Gretel" ainsi que "Le petit coupeur de paille". Ici, un énorme travail en particulier de la part de Suzanne Boutet et Pierre Tousignant.

Un autre pantomime, d'à peine trois minutes celle-là, a fait parler d'elle pendant des heures. Sur scène, seulement deux personnages. Garçon, fille. Visages blancs. Gilets rayés horizontalement noir, et blanc. Collants noirs. Soudain les haut-parleurs jettent un puissant instrumental des Beatles. Et cela démarre.

Ici, c'est le synchronisme mathématique, plus la technique d'expression corporelle, plus l'intense sensibilité des deux exécutants. Encore Suzanne Boutet: en une soirée, mon père. Et l'immense talent de Junior Cossette.

**GRAND'MÈRE (R.M.)** — Dans le cadre de la semaine du respect de la loi et de l'autorité qui se tiendra du 9 au 16 mars, plusieurs activités ont été organisées dans la municipalité de Grand'Mère. La proclamation de cette semaine sera faite par les autorités civiles.

Des conférences seront données dans les écoles par le directeur de la police municipale, M. Robert Dufour qui soulignera la nécessité du respect de la loi et de l'autorité dans une société. Par ailleurs, une autre conférence sera donnée au club

Optimiste de Grand'Mère, dans la même optique.

On a pris également l'initiative d'organiser des sujets de travail pour les élèves des différentes écoles pour souligner cette semaine. Selon le niveau scolaire des étudiants, ces derniers auront à produire des dessins ou encore une réclamation, afin d'exprimer leur conception de la loi et de l'autorité dans notre société.

L'appui des autorités scolaires a été fortement apprécié dans l'organisation d'un pro-

gramme approprié et formateur. Cette semaine, comme le nom l'indique, a pour but d'apporter des notions justes et complètes, chez les jeunes, sur ce que représentent la loi et l'autorité.

L'étroite collaboration des autorités municipales, religieuses et scolaires de même que le corps de police contribuera à faire de cette semaine un succès. Le responsable de cette organisation au club Optimiste de Grand'Mère est Me Jean-Marc Champagne.

Au Centre culturel

## Exposition des gravures de Soeur Vanasse

**SHAWINIGAN (R.L.)** — Soeur Jeanne Vanasse, artiste bien connue de Nicolet, a réuni pour les amateurs de notre région une sélection de ses plus remarquables gravures.

L'exposition des oeuvres de Soeur Jeanne débutait hier soir au Centre culturel et se prolongera jusqu'au 1er avril. Les gens intéressés à l'art sont conviés au vernissage qui aura lieu ce soir à compter de 20 h.

Soeur Jeanne est diplômée de l'École des Beaux-Arts de Québec où elle a aussi obtenu un diplôme de professeur. Elle a notamment réalisé des travaux d'envergure tels que les vitraux de la Chapelle des Soeurs de l'Assomption à Nicolet et les vitraux de la Chapelle de la Délégation apostolique à Ottawa.

Soeur Jeanne Vanasse a déjà monté un bon nombre d'expositions de grande importance. Elle a exposé entre autres à "L'Art vivant" à Montréal, à l'École Vincent-d'Indy, au Centre d'art de Trois-Rivières, au Centre d'art St-Laurent de l'île

d'Orléans, à la galerie Joliet de Québec, à la Maison des arts de Chicoutimi et la galerie Michel Champagne à Québec.

Des associations éminentes se sont intéressées aux oeuvres de Soeur Jeanne et en ont fait l'acquisition. C'est ainsi que l'on retrouve des réalisations de la religieuse de Nicolet à Chicago chez "The Thomas More Association", au Centre d'art de Pointe-Claire et à la Maison des arts de Chicoutimi.

Pour son exposition au Centre culturel de Shawinigan, Soeur Jeanne Vanasse présente 24 gravures qui sont d'ailleurs disponibles en plus d'un exemplaire. Ces gravures sont réalisées en plexiglas et en bois gravé.

A partir de ce soir et jusqu'au 1er avril, la population pourra découvrir avec joie et profit les oeuvres de cette artiste.

# UN AUTRE GAGNANT SPORTSMAN



AUTO SPORT MGB-GT

M. et Mme Jean Boulais, 1693 Camille Paquet, Montréal, peuvent bien rire après avoir gagné une auto sport MGB-GT avec les nouvelles Sportsman à bout filtre.




3¢ de moins que les king size!

## DES MILLIERS DE PRIX SENSATIONNELS!

Essayez un paquet de Sportsman à bout filtre. Vous pouvez gagner des prix fantastiques, des prix instantanés, et des cadeaux gratuits!

LES PAQUETS DE SPORTSMAN À BOUT UNI RENFERMENT AUCSI DES COUPONS-CADEAUX

**SÉRIE SEMI-FINALE "A"**



Claude Charbonneau

**ARÉNA SHAWINIGAN**

LIGUE JUNIOR "A"

Attraction No 109

VENDEDI 7 MARS '69 9 H. P.M.

**RANGERS DE DRUMMONDVILLE VS BRUINS DE SHAWINIGAN**

BILLET EN VENTE:

Arena Shawinigan - Librairie Sauvageau - Hôtel Château de la Mauricie - Restaurant Chez Rollande.

ADMISSION: Réservé: \$1.75 - \$1.50

Générale: \$1.00

Enfants et étudiants jusqu'à 18 ans: 25¢

N.B. Une joute aura lieu à Shawinigan lundi soir, à 8 h. 15 p.m. (Att. 110). S'il y avait défaite des Bruins de Shawinigan lors de leur partie à Drummondville, dimanche 9 mars '69.

## Pierre Gaudette défendra les honneurs du club Toastmasters

SHAWINIGAN (D.B.) — M. Pierre Gaudette, membre du



M. Pierre Gaudette Club Toastmaster Cascades, défendra les honneurs de son club

lors du concours régional de discours Toastmaster le 10 mars prochain au Cap-de-la-Madeleine.

M. Gaudette s'est signalé en remportant les honneurs du concours au niveau local il y a quelques jours. Les participants du concours devaient présenter une causerie préparée d'une durée de 6 à 8 minutes portant sur un sujet de leur choix.

Le gagnant, qui avait abordé le sujet de la fiscalité, était suivi de MM. Henri-Paul Doucet et Jean-Claude Cloutier.

Après le concours régional, le vainqueur pourra se présenter en semi-finale pour la division de l'Est, et pour la grande finale de district qui devrait se tenir à Montréal en avril ou mai.



# LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, vendredi le 7 mars 1969



L'Assemblée nationale sera appelée à se prononcer sur un amendement à la charte

## La réserve statutaire de 5% du budget n'est plus nécessaire

par Fernand GAGNON

TROIS-RIVIERES — Dans le projet de loi que la ville de Trois-Rivières entend soumettre à l'Assemblée nationale du Québec pour amender sa charte, nos édiles ont l'intention de demander la disparition de l'article qui prévoit la création d'une réserve statutaire de 5 pour cent du budget annuel.

C'est une clause particulière à la ville de Trois-Rivières. La loi des Cités et Villes et les chartes spéciales des autres villes ne parlent pas de réserve statutaire au budget.

Le gérant Roger Lord a expliqué aux membres du conseil de ville que cette réserve statutaire n'est plus nécessaire.

Le privilège ou l'obligation de prévoir une réserve statutaire remonterait, si nos renseignements sont exacts, aux années difficiles où Trois-Rivières, vers 1932, fut pratiquement mise en tutelle et se vit imposer un contrôleur des finances par le ministère

des affaires municipales, la Commission municipale de Québec et même les banques.

L'an dernier, la réserve statutaire qui s'établissait à \$349,000.00 fut prise à même l'actif de la Traversée. Cette somme, demeurée intacte, serait affectée cette année au rachat d'obligations et au paiement d'une partie de la dette, que le gérant Roger Lord veut réduire de \$2,000,000.00 en tout et partout.

Autres réserves et contingences

Le budget comporte d'autres réserves à divers chapitres sous forme de contingences. Pour les travaux imprévus et urgents, la ville pourrait compter sur le fonds de roulement jusqu'à concurrence de \$200,000. et plus, sur une réserve qui lui vient du produit de la vente du terrain des SS. Dominicaines: \$158,000.00 et sur le surplus budgétaire de l'an dernier \$125,000.00 qui sera automatiquement versé au budget de l'année 1969.

Le projet d'amendements à la charte, que le chef de contentieux Me Jean Méthot c.r. doit préparer et qui sera étudié préalablement par le conseil municipal, portera aussi sur la création d'un fonds de pension contributaire pour les employés de la ville. Le conseiller Léo Pidgeon a expliqué que la ville songerait à faire disparaître une clause de sa charte qui dit: La ville peut verser une pension à ses employés après 25 ans de service. La charte n'oblige pas la ville à le faire, mais lui en donne l'autorisation, selon le bon vouloir du conseil, précise M. Pidgeon. "Nous insistons pour obtenir l'autorisation d'un plan de pension ou d'un régime de retraite contributaire, qui protégerait les fonctionnaires ayant de longs états de service, en ce sens, que les employés actuellement au service de la ville ne seraient pas obligés de racheter le "temps passé", mais de contribuer pour l'avenir à compter de l'entrée en vigueur du plan de pension. La ville, explique encore M. Pidgeon, devra créer un fonds de

pension qui s'échelonne sur une période de 22 ans.

Deux autres items seraient inclus dans le bill de Trois-Rivières: a) le dégel de l'évaluation du territoire de St-Michel-des-Forges, qui n'a pas changé depuis l'annexion en 1961 et qui serait normalisée aux normes appliquées dans la ville en général.

Déjà, cette clause a commencé à soulever des protestations dans le secteur intéressé, où les gens se plaignent que toutes les conditions posées, en 1961, lors de l'annexion, n'ont pas été remplies. b) Certains éclaircissements sur les pouvoirs de la ville de légiférer en matière de stationnement, principalement en ce qui a trait au paiement des amendes pour infractions, au paiement des frais et à l'imposition de pénalités additionnelles à imposer aux récalcitrants, c.à.d. à ceux qui refusent de payer dans les délais prescrits.

La Métropole est grande

## Les quatre évadés de la prison commune sont toujours au large

MONTREAL (JRL) — Un limier a dit, hier, que la ville de Montréal connaît une vague de vols à main armée et qu'il est probable que les quatre évadés de la prison commune de Trois-Rivières y soient pour quelque chose.

Il ne se passe pas une journée à Montréal, depuis quelque temps, sans qu'un ou plusieurs vols à main armée ne soient commis aux quatre coins de la ville.

Comme les quatre évadés toujours au large de la prison commune de Trois-Rivières sont des spécialistes du hold-up, on peut faire, la conscience tranquille, un rapprochement entre eux et ces vols.

Les Bozin, McLemans, Diamond et Bellemare sont considérés comme des hommes d'expérience dans le domaine des vols à main armée. La pratique leur a donné l'idée de la théorie

Claude Pion, le cinquième, a été capturé et, aux dernières nouvelles, il attendait derrière les barreaux d'une prison de la Métropole son retour à Trois-Rivières. La police n'a pas dit si on lui a prêté des revolvers jouets pour passer le temps en attendant d'être traduit devant le tribunal à Trois-Rivières sous l'accusation d'évasion.

Chose certaine, les quatre compagnons d'évasion de Pion sont redoutablement armés et non pas avec des jouets. Pion n'était pas seul avant sa capture par la police de Montréal alors qu'il fuyait en voiture sur le boulevard Pie IX et les fusils au canon coupé qui se trouvaient dans la voiture tiraient de vraies balles.

Enfin, il ne faut pas trop s'en faire. La police finira bien par les attraper puisque ses filets sont tendus et que les mailles se resserrent, comme le disait hier, le limier de la police de



TOUS LES TROUS NE SONT PAS BEANTS... dans les rues de Trois-Rivières. La Voirie municipale fait son possible, elle en bouche tant qu'elle peut, mais il en surgit partout. Vous en fermez un, un

autre s'entr'ouvre. C'est pire que le chiendent. La scène nous représente une équipe de cantonniers municipaux s'occupant au ravotage d'une immense crevasse dans la chaussée.

La création d'une commission des loisirs semble inévitable

## Je prédis que vous allez tuer le bénévolat

par Jacques EBACHER

TROIS-RIVIERES — "Vous voulez fonder une commission municipale des loisirs, c'est votre privilège. Si vous avez un coup à donner, donnez-le au plus coupant afin que l'on sache à quoi s'en tenir. Vous ne corrigerez absolument rien. Le Service des loisirs est en train de faire ce que vous n'avez pas réussi à faire pendant de nombreuses années. Je vous prédis que vous allez tuer le bénévolat dans les paroisses avec une commission municipale des loisirs".

Telle est l'affirmation faite par M. Roland Lyonnais, président du Service des loisirs (SDL) aux membres du conseil de ville lors de l'importante rencontre qui a eu lieu hier après-midi, à l'hôtel de ville.

M. Lyonnais, qui a été le dernier à prendre la parole lors de cette rencontre a fait cette prédiction après que le conseiller Fernand Gouneau eut dit à l'intention des membres du SDL: "Prenez pour acquis qu'il y aura une commission municipale des loisirs".

Pour vols d'accumulateurs

## Six mois accumulés à l'ombre

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Maurice Gignac, de St-Louis-de-France, à qui le juge Léon Girard avait demandé la veille, s'il tenait un commerce de pièces d'automobiles (on l'accusait de six vols à cet effet), a reçu ses sentences, hier. Pour l'ensemble des plaintes, il a été condamné à six mois de prison, dont deux en période de probation.

Toutes ces sentences étant concurrentes, Gignac passera donc six mois en tout derrière les barreaux de la prison commune. Il faut préciser ici que le

prévenu avait déjà eu au moins un démenti avec la justice. Un autre vol du même genre pour lequel il avait bénéficié d'une sentence suspendue. Il avait alors signé un engagement de garder la paix pour une période de deux ans, cette période devant se terminer au mois de novembre 1969.

Il a malheureusement récidivé et donc manqué à sa parole. De ce fait, le tribunal ne pouvait lui accorder une autre chance comme la première fois. Le résultat de ces vols d'accumulateurs? Six mois accumulés à l'ombre.

Le pittoresque Charles condamné à deux mois de prison

## "Mon défunt père ne m'a rien laissé, sauf la politesse et de l'éducation"

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — "Pour vous rendre service, le juge Léon Girard a conclu le juge Léon Girard, à l'issue du procès que subissait, hier, le pittoresque Charles, du Cap-de-la-Madeleine, accusé de tapage et d'ivresse dans un endroit public. "Quand vous sortirez, il fera plus chaud" a ajouté le magistrat à l'endroit du prévenu de soixante-huit ans. Et celui-ci de répondre: "Tant mieux, j'aime la chaleur... mon défunt père était un "Boiler-man".

Puis à l'aide d'un policier et de sa canne qui le suit partout où il va, c'est beaucoup dire, Charles s'est dirigé vers le gîte qui lui a été fourni pour les deux prochains mois. Apparaissant, pendant son procès, le tribunal en avait vu de toutes les couleurs. C'est que Charles n'est pas facile à faire taire une fois démarré.

Il a quand même dû écouter les dépositions des deux agents, qui ont effectué son arrestation, le 24 février sur la rue Thibault. Pour sa part, il a avoué bien humblement: "J'ai même pas pu appeler la police!" Cette "police" était en l'occurrence les agents Maurice Ayotte et Marcel Bellefeuille, de la Sûreté du Cap, qu'une dame de la rue Thibault avait demandés à son domicile. Charles s'y trouvait, ivre, et la dame ne prisait guère sa présence.

A leur arrivée, les policiers s'empressèrent de sortir le bruyant visiteur, mais ce dernier ne l'entendait pas ainsi. Il se mit alors à insulter et à vociférer après les gendarmes, sur le trottoir en face du logis, et à la vue d'un public assez considérable. C'était un vendredi après-midi vers cinq heures et trente. "L'allocution" de Charles dura pendant tout le trajet et même à l'intérieur du poste de police où on l'amena.

"Avez-vous des questions à poser?" a demandé le magistrat au prévenu qui se défendait seul. "J'ai rien à poser! Y pensent rien qu'à se faire payer par les contribuables", a lancé Charles de la boîte aux accusés.

Objection votre Seigneurie! C'était Charles qui venait de sauter dans la boîte aux accusés. "C'est tous des menteurs". Décidément, c'est une

obsession, Charles n'aime pas la police. Me Roland Paquin, de la Couronne a ensuite déposé la mise en demeure, surtout l'hiver, il se réfugiait seul dans une cabane, il manque même de l'essentiel, a révélé le procureur. Charles ne parlait plus maintenant, il écoutait. "Le prévenu vagabonde ici et là. Les policiers m'informent que deux ou trois fois par semaine, surtout l'hiver, il se réfugiait au poste où on lui fournit le

Une résolution sera soumise à l'Union des municipalités

## La ville de Trois-Rivières-Ouest veut empêcher coûte que coûte le morcellement de son territoire

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES-OUEST — Le conseil municipal de Trois-Rivières-Ouest est en train de préparer une résolution qui sera soumise à l'Union des municipalités du Québec. Cette résolution concerne un sujet on ne peut plus d'actualité: les annexions partielles. Le greffier de la cité, M. Réal Fleury, rédigera le texte du document, ces jours-ci.

Le projet de résolution concernant les annexions partielles, a été proposé par le conseiller Jacques Dugré et secondé par son confrère Henri Guilbert. Le texte lui-même, qui sera envoyé sous peu à l'Union des municipalités, se lira comme suit: "Que demande soit faite à l'Union des municipalités du Québec, d'inclure dans son prochain mémoire à être adressé au ministre des Affaires municipales de la province, les modifications suivantes à la Loi des Cités et Villes et au code municipal, dans le but d'exiger les procédures suivantes en cas d'annexions partielles de territoire.

1) Lors d'une annexion partielle, un règlement devra être soumis à tous les électeurs de la municipalité dont une partie du territoire doit être annexée. 2) Si le règlement est adopté par les électeurs de la municipalité dont le territoire doit être annexé, une compensation devra être fournie par la municipalité annexante à la municipalité dont une partie doit être annexée. Cette compensation comprendra la somme totale des revenus annuels, y compris les amortissements de règlements d'emprunt que doit subir la municipalité, dont une partie de territoire doit être détachée, le tout multiplié par cinq. Cette compensation devra être versée dans les douze mois qui suivront l'entrée en vigueur de l'annexion.

3) Dans les cas où l'annexion partielle a pour but de permettre l'établissement d'une industrie employant plus de 10 personnes, et que la municipalité dont une partie du territoire doit être annexée, ne peut fournir les services municipaux nécessaires, cette annexion pourra être décrétée par arrêté en conseil, sans que le règlement ne soit soumis aux électeurs. Dans ce cas, la compensation sera la même que celle mentionnée plus haut.

4) Chaque fois qu'une annexion partielle peut comporter un ou des avantages pour la municipalité annexante ou pour une région donnée, sans pour cela faire subir des pertes de revenus autres que celles normalement attribuées à des terrains vagues ou à culture, à la municipalité dont une partie sera détachée, l'annexion partielle pourra être décrétée par arrêté en conseil, sans avoir obtenu au préalable l'approbation des électeurs. Dans ce cas également, la compensation sera la même que mentionnée plus haut.

5) La dernière clause, la cinquième, a été proposée par le conseiller Jacques Dugré. Cette clause prévoit l'empêchement d'annexions partielles répétées sur une même partie de territoire. C'est-à-dire qu'on demandera de ce fait, que soit prohibées les annexions successives (par tranches) d'un secteur de territoire donné. M. Dugré a même suggéré qu'on détermine un certain nombre d'années avant qu'une deuxième annexion puisse être opérée dans un même secteur. Le conseiller a mentionné une période de cinq ans comme étant suffisante pour empêcher l'abus d'annexions successives. Cette dernière clause fera l'objet d'une étude, comme toutes les autres d'ailleurs, avant d'être soumise à l'Union des municipalités.

conseiller Fernand Gouneau a demandé deux semaines. Me Méthot a ajouté que s'il y a la création d'une commission municipale des loisirs, le règlement sera bâti par les administrateurs de la cité. Apparaissant, il avait précisé qu'il est impossible qu'un conseil délègue ses pouvoirs, car il est élu pour administrer les biens publics.

Dès le début de la réunion, le conseiller Benoit Giguère a demandé: "Quelles raisons avouons-nous de vouloir une commission municipale?" M. Gouneau: "Pour démocratiser. Que les officiers soient élus par les intéressés. Il y aura une carte de membre qui permettra d'être un comité et ces comités de paroisses éliront la commission municipale. On se dégage d'accusations de petite politique.

M. Giguère aux membres du SDL: "Avez-vous objections à la faire partie d'une commission municipale?" Il n'y a pas eu de réponse.

M. Gouneau a ensuite demandé à M. Alvin Doucet s'il était prêt à travailler pour la ville, s'il y avait formation d'une commission municipale des loisirs. M. Doucet a répondu qu'il était prêt à discuter de cette possibilité, en sachant s'il peut rendre service à la ville.

Le doyen du conseil a ensuite parlé du Rapport St-Yves qui recommande une commission. M. Doucet a dit à ce sujet qu'il aimerait avoir les prémisses pour tirer des conclusions, même s'il ne conteste pas le rapport. "L'investissement est important, mais l'utilisation de ces équipements est importante", a dit M. Doucet.

"S'il y a une commission municipale des loisirs, il faut un

chef de service et non pas un secrétaire. Si vous me dites faites deux pas à gauche et deux pas à droite, je ne vous rendrai pas service. Il serait peut-être sage que le conseil et les personnes des loisirs fassent une étude sérieuse sur les avantages et les désavantages d'une commission ou d'un service des loisirs".

"Autriez-vous peur de travailler pour la ville?" a demandé le maire Matteau. M. Doucet s'est abstenu de répondre. M. Matteau a parlé de la commission de l'Exposition, de son budget. Si la commission de l'Expo a besoin de publicité, elle ne demande pas la permission pour dépenser \$50, son budget a été approuvé. C'est dans cette optique que le conseil en majorité voit la future commission des loisirs.

M. Lyonnais a souligné un peu plus tard que "ce n'est pas le problème de M. Doucet qui fait régler, c'est celui du Service des loisirs. Il ne faut pas faire un cas particulier".

Après que M. Gouneau eut dit que les propriétaires de la ville voient d'un bon oeil la création d'une commission et que la nomination des membres se fait par un petit groupe, l'abbé Carmel Paquin a déclaré qu'actuellement, on rejoint pas mal tout le monde. "Il est difficile d'imposer aux gens des cadres rigides".

Une mise au point sur l'importance des organisations paroissiales a été suivie par des explications sur les structures des cellules de bases, les paroisses. Parlant de la carte de membre suggérée par M. Gouneau, M. Lyonnais a déclaré que "le fonctionnement d'une paroisse ne marche pas en fonction de l'argent que vous ramassez".

Le président sortant de charge du SDL, M. Guy Toussaint a affirmé que "même avec des membres, c'est difficile de trouver du bénévolat. Ça diminue bien souvent, il faut leur tendre le bras pour qu'ils viennent". M. Lyonnais a ajouté que, "avec une carte de membre, vous n'avez pas de garantie que vous aurez quelqu'un d'intéressé". Et il a cité un exemple pour prouver ses avancées.

Le conseiller Léo Pidgeon a précisé qu'avec une commission municipale des loisirs fonctionnant sur le même principe que celle de l'exposition, "vous auriez votre autonomie complète".

Après discussions sur le salaire de M. Doucet et la collaboration entre les paroisses et le SDL, M. Lyonnais a rappelé que "on vous a demandé de nous laisser l'entretien pour faire une planification des loisirs. On veut déplacer les problèmes pour corriger une fausse situation qui n'existe pas".

## M. Henri Bastien foudroyé par une crise cardiaque

CAP DE LA MADELEINE (RN) — M. Henri Bastien, 77 ans, 1029 rue Thibault, au Cap-de-la-Madeleine, a été trouvé inconscient, hier après-midi, vers 2h. 35, dans le kiosque d'autobus situé en face de la pharmacie Lanouette, rue Pusey, au Cap-de-la-Madeleine.

C'est le policier Pierre Dugay, qui a porté secours à M. Bastien et qui a mandé l'ambulance pour son transport à l'hôpital. A son arrivée à l'hôpital Cloutier du Cap-de-la-Madeleine, M. Bastien était déjà mort. Le docteur Jean-Jacques Turcotte, n'a pu que constater le décès qui aurait été causé par une crise cardiaque.

c'est un secret polichinelle

La clochette de l'homme du mois du club Kiwanis de Trois-Rivières a été remise au kiwanien Jean-Jacques Martin. Celui-ci, durant la saison hivernale, s'occupe activement de l'école de ski. On sait que cette activité a connu un succès sans précédent, cette année et on a dû refuser des centaines de jeunes parce que les pentes de ski débordaient le samedi matin de ces jeunes désireux de parfaire leurs connaissances en ski, ou simplement d'en apprendre les rudiments.

A un interlocuteur de la salle, qui s'adressait particulièrement à l'échevin Fernand Gouneau pour déplorer le triste sort fait aux citoyens du secteur St-Michel-des-Forges depuis l'annexion, le doyen du conseil déclara: "Vous vous en prenez surtout à moi, parce que vous savez que je suis le plus apte à vous comprendre et plus facile d'accès." Le citoyen contestataire ajouta: "Vous, ce n'est pas la même chose, on vous connaît bien". Il avait reproché à nos édiles d'avoir fait écrire dans le journal Le Nouvelliste que plusieurs millions avaient été consacrés au développement de St-Michel depuis l'annexion. D'après le fameux règlement, des services municipaux devaient être mis en place dès 1963. Rien n'a encore été fait et vous parlez maintenant de relever le taux de l'évaluation!

Le président du club Optimiste de Trois-Rivières, M. Ephège Lebrun, a nommé l'optimiste Robert Gouin, membre à vie du club. Cette nomination est bien méritée de M. Gouin puisqu'il est le fondateur du club Optimiste de Trois-Rivières. Depuis la fondation du club, M. Gouin se dévoue avec ardeur à l'aide au P'tit gars, qui est l'objectif des clubs Optimistes.

DE L'EAU CHAUDE EN ABONDANCE  
FINANCEMENT \$4.92 par mois  
Consultez votre dépositaire de confiance  
Cascade

Au cours élémentaire

# Autre vote des enseignants sur la grève tournante

DRUMMONDVILLE (DNC) — Les 475 enseignants du cours élémentaire seront appelés, jeudi, le 13 mars prochain, à se prononcer une seconde fois à propos de la grève tournante. Tous ces professeurs sont membres du syndicat et ils sont attachés à la Commission scolaire de la cité de Drummondville.

Déjà, il y a plus d'un mois, soit exactement, à la fin de janvier, les enseignants du primaire avaient

voté contre ce procédé de la grève tournante et cela dans une proportion de 78,7 pour cent.

Foutefois, il a été annoncé par le président du syndicat des enseignants, Mlle Thérèse Cormier, que l'on convoquerait tous les membres pour une assemblée générale, le 13 mars, dans le but de leur faire part des nouveaux développements en ce qui concerne les divisions qui existent entre le côté pa-

ronal et le syndicat en vue de la signature d'un contrat de travail.

On sait que les enseignants de la régionale Saint-François viennent de faire volte-face en votant en faveur de la grève tournante et ce, au pourcentage de 60 pour cent. On peut conclure que devant ce revirement des professeurs de la Régionale, on peut soupçonner que ceux du primaire pourraient bien les imiter.

Or, les membres de l'exécutif, le 13 mars, feront part des décisions et des déroulements en rapport aux négociations en cours et ils inviteront ensuite les 475 enseignants à formuler leur opinion sur la question.

Il reste encore à discuter avec le gouvernement des points très importants pour les professeurs, notamment le nombre des heures de travail, la sécurité de l'emploi et les conditions de travail.



(Photo LeRo).

## Elections au service d'orientation des foyers

UNE REUNION DES DIRIGEANTS du mouvement du service d'orientation des foyers vient de se tenir à Victoriaville. A cette occasion M. et Mme Rosaire Pétrin, à droite sur la photo, ont été élus présidents diocésains. M. et Mme Pétrin sont de Drummondville. M. et Mme Gilles

Métivier de Victoriaville ont été élus responsables de la région des Bois-Francs et l'abbé Lucien Leblanc, à gauche, a été réélu au poste d'aumônier diocésain de ce mouvement.



CES JOURS DERNIERS, se tenait à l'hôtel Albatros de Drummondville, la première réunion des membres de Karouzel-Décoration. Une organisation tout à fait nouvelle réunissant une trentaine de marchands de meubles, couvre-planchers, draperies et autres commerces connexes à la décoration intérieure, de la région du Coeur du Québec. Ces marchands membres, qu'ils soient de Drummondville, Victoriaville, Sherbrooke, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Granby ou de la région, environ-

nante, offrent à leur clientèle, un service gratuit de décoration intérieure. Il est intéressant de noter que les initiateurs de ce projet sont deux Drummondvillois, soit Marcel Rioux, décorateur et Serge Laforest, publicitaire. Il s'agit là de la seule organisation du genre dans la province de Québec, ces marchands tous canadiens français, s'unissent pour offrir à leurs clients un service plus complet et de plus en plus en demande, et toutes les personnes du Coeur du Québec pourront en bénéficier.

## Réunion du Conseil régional de Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Les responsables du Conseil régional de Plessisville ont tenu une première réunion pour étudier la politique à adopter et mettre au point certaines activités. Un examen général de la situation a été fait mais aucune décision définitive n'a été prise au cours de cette première rencontre entre les membres de la nouvelle direction du mouvement.

Le Conseil régional de Plessisville groupe huit syndicats de travailleurs et il est affilié au Conseil central de Victoriaville. D'autres syndicats sont en pourparlers pour se joindre au Conseil régional. C'est M. Marcel Lainé qui est le président actuel du Conseil régional de Plessisville. Le vice-président est M. Gaston Carignan. Le poste de trésorier est occupé par M. Florent St-Pierre et celui de secrétaire par Mlle Louise Croteau. Les directeurs sont: Mme Paul Bernier, Mme Michelle Fleury ainsi que MM. Gilles Roberge, Benoit Cloutier, Jean-Marie St-Laurent.

## Bell Canada donne des services à 19,275 abonnés à Drummondville

DRUMMONDVILLE (DNC) — Dans son rapport annuel pour 1968, Bell Canada mentionne qu'il a investi une somme appréciable de \$2,011,000 dans la région de Drummondville, dans le but de moderniser et de donner une plus grande expansion à ses services aux abonnés. Comme on le souligne, il s'agit d'une augmentation de l'ordre de \$718,000 comparativement à l'année précédente.

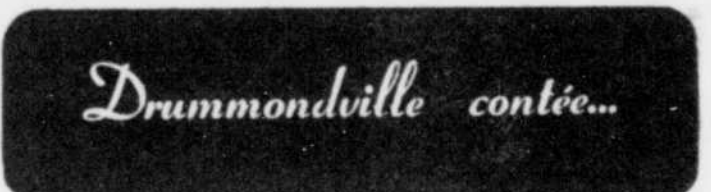
Le public se rappelle que Bell Canada a fait effectuer des travaux importants à sa centrale de Drummondville, soit un agrandissement considérable de son bureau de la rue Lindsay.

Au domaine des abonnés, on a fait aussi l'installation de 732 nouveaux téléphones au cours de l'année 1968 et aujourd'hui on compte un total impressionnant de 19,275 appareils dans le grand Drummondville et sa banlieue.

Précisons cependant, que dans l'ensemble, Bell Canada a dû faire face à des déboursés de \$339 millions à travers tout le Canada, ce qui indique une hausse de \$36 millions en comparaison de 1967. Aujourd'hui, cette industrie dessert 5.4 millions d'abonnés en ajoutant les 299,000 nouveaux téléphones installés en '68.

On stipule dans ce rapport de la compagnie que les travaux de construction, comme ce fut le cas à Drummondville, constituent un apport considérable à la prospérité des localités et du pays tout entier. C'est dans l'intention de satisfaire davantage sa clientèle et de répondre aux demandes croissantes du public que Bell Canada consent ainsi à exécuter des travaux.

Dans un autre ordre d'idée, Bell Canada a versé en salaires à ses employés en 1968 la jolie somme de \$259,682,000. Quelque cent mille dollars sont ainsi encaissés par le personnel attaché à la région de Drummondville.



## Marie Laforêt en spectacle au Centre culturel

DRUMMONDVILLE — Marie Laforêt, c'est d'abord un regard. L'un des plus beaux du cinéma français. Et un visage changeant comme le temps. Un jour, Maïté Dumenach, une jeune adolescente brune, au type romantique, accompagne sa sœur, apprentie comédienne, à un concours théâtral organisé par Raymond Rouleau.

Coup de théâtre, c'est elle qui est remarquée au détriment de sa sœur... La voici finaliste du concours. Puis première: Marie Laforêt est née.

René Clément lui offre d'être la seule vedette féminine de son film: "Plein Soleil", aux côtés d'Alain Delon et de Maurice Ronet. Elle tournera ensuite, en 1961, "Saint-Tropez Blues" de Marcel Moussy; "La Fille aux yeux d'Or" de J. G. Albicocco; "Les Amours Célèbres" de Michel Boisrond. En 1962, "Leviathan" de Léonard Deville; "Le Rat d'Amérique" de J. G. Albicocco. En 1964, "La Chasse à l'Homme" de Edouard Molinaro; "Cent Briques et des Tuiles" de Pierre Grimblat; "Des filles pour l'Armée" de Valérie Zurlini.

En 1965 "Marie Chantal contre Dr Kah" de Claude Chabrol. En 1966 "Jack of Diamond" de M. Dauthery. En 1967 "Le 13e Caprice" de Roger Boussinot. A la télévision, "La redevance du Fantôme" de Robert Enrico. Dans son Perigord natal, celle qui allait devenir Marie-Laforêt, coulait de beaux jours heureux dans la maison paternelle. Elle jouait de la guitare pour son plaisir et chantait de vieilles ballades.

"Si je jouais de la guitare", confie-t-elle en souriant. "C'est par paresse; les méthodes de piano m'effrayaient par leurs difficultés. J'ai appris la guitare à dix-sept ans, puis je me suis arrêtée de jouer jusqu'au film "Saint-Tropez Blues". Là, nouvelle interruption, je m'y suis remise pour l'enregistrement de mon disque.

Vedette consacrée de la chanson, Marie Laforêt est une passion que le cinéma satisfait d'ailleurs fort bien: elle adore voyager. Lorsqu'elle ne tourne pas, par contre, elle préfère rester chez elle à écouter des disques (souvent le même) quinze fois de suite, jusqu'à ce qu'elle le sache par coeur. Elle a horreur de ce que l'on appelle la vie d'artiste.

MARIE LAFORET sera au Centre culturel de Drummondville samedi soir prochain, le 8 mars à 20h30.

## Résultats de Quilles

DRUMMONDVILLE — Voici les résultats des rencontres dans les différentes ligues de quilles évoluant à la salle Notre-Dame de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.	Hôtel 4 Saisons: 4; Autobus Bon-Conseil: 0
Ligue Commerciale Molson	P. H. Simple Féminin
Lemaire Asphalte: 4; Garage Pinaro: 0	Esther Pelletier
Moulin Rouge: 3; Lampron Meubles: 1	P. H. Triple Féminin
Boucherie Idéale: 2; Therrien Huile: 2	Jeannine Audet
P. H. Simple féminin	P. H. Simple Masculin
Huguette Jutras	Denis Girard
175	202
P. H. Triple Féminin	P. H. Triple Masculin
Cécile Deslandes	Denis Girard
422	300
P. H. Simple Masculin	Classement
Jacques Courchesne	Hôtel 4 Saisons
204	61
P. H. Triple Masculin	Aramis
Jacques Courchesne	Syndicat Co-Op
476	37
Classement	Brisson Fina
Boucherie Idéale	Autobus B-C
51	29
Garage Pinaro	Ligue Interparoissiale
44	Caisse populaire St-Samuel: 3; Notre-Dame: 1
Lampron Meubles	St-Léonard 2; St-Samuel: 2
44	Plus haut simple
Lemaire Asphalte	Grégoire Bergeron
44	189
Therrien Huile	Plus haut triple
39	Grégoire Bergeron
Moulin Rouge	30
30	Classement
Ligue O'Keefe	St-Léonard
Syndicat Co-Op: 3; Brisson Fina	Notre-Dame
Service: 1	St-Samuel
Cercle Lacordaire: 2; Aramis:	Caisse Populaire
2; Aramis:	21
	L'équipe St-Léonard s'est assurée le championnat de la saison régulière de la ligue.

On mentionne dans la lettre que les membres de la Régie ont énormément apprécié sa magnifique contribution à l'implantation et à la réalisation du Centre culturel. "Pour la population mal informée, rien de neuf ne paraît s'accomplir et pourtant le bilan de ces deux dernières années s'inscrit sous le signe du succès et c'est tout à votre honneur", conclut la secrétaire, Mme Lemieux qui a fait parvenir cette lettre de remerciement au Dr Millette.

Un des fondateurs de la section locale de la Légion canadienne et un citoyen dont la famille a toujours vécu à Drummondville, vient de décéder. En effet, M. Ivan Millar, un arrière-petit-fils du capitaine James Millar, l'un des compagnons du général Hériot, fondateur de Drummondville en 1815, a quitté ce monde, samedi dernier, à l'âge de 82 ans.

Un vétéran de la guerre de 1914-18, il aimait à se rendre souvent à la Maison du Souvenir pour y rencontrer ses amis. Ses obsèques ont eu lieu, mardi, en l'église anglicane St-Georges.

M. Charles Hébert, comptable agréé de Drummondville, a été invité à donner une conférence sur la question des impôts ainsi que sur le régime des rentes du Québec à l'occasion d'une réunion du comité de l'économie de la Société des Artisans.

Cette soirée d'information aura lieu au Manoir Drummond, mardi prochain, le 18 mars, sous la présidence de M. Wilfrid Guérette. La réunion commencera à 19h.45 et la population est invitée à assister à cette causerie.

# UN AUTRE GAGNANT SPORTSMAN



AUTO SPORT MGB-GT

M. et Mme Jean Boulais, 1693 Camille Paquet, Montréal, peuvent bien rire après avoir gagné une auto sport MGB-GT avec les nouvelles Sportsman à bout filtre.



3¢ de moins que les king size!

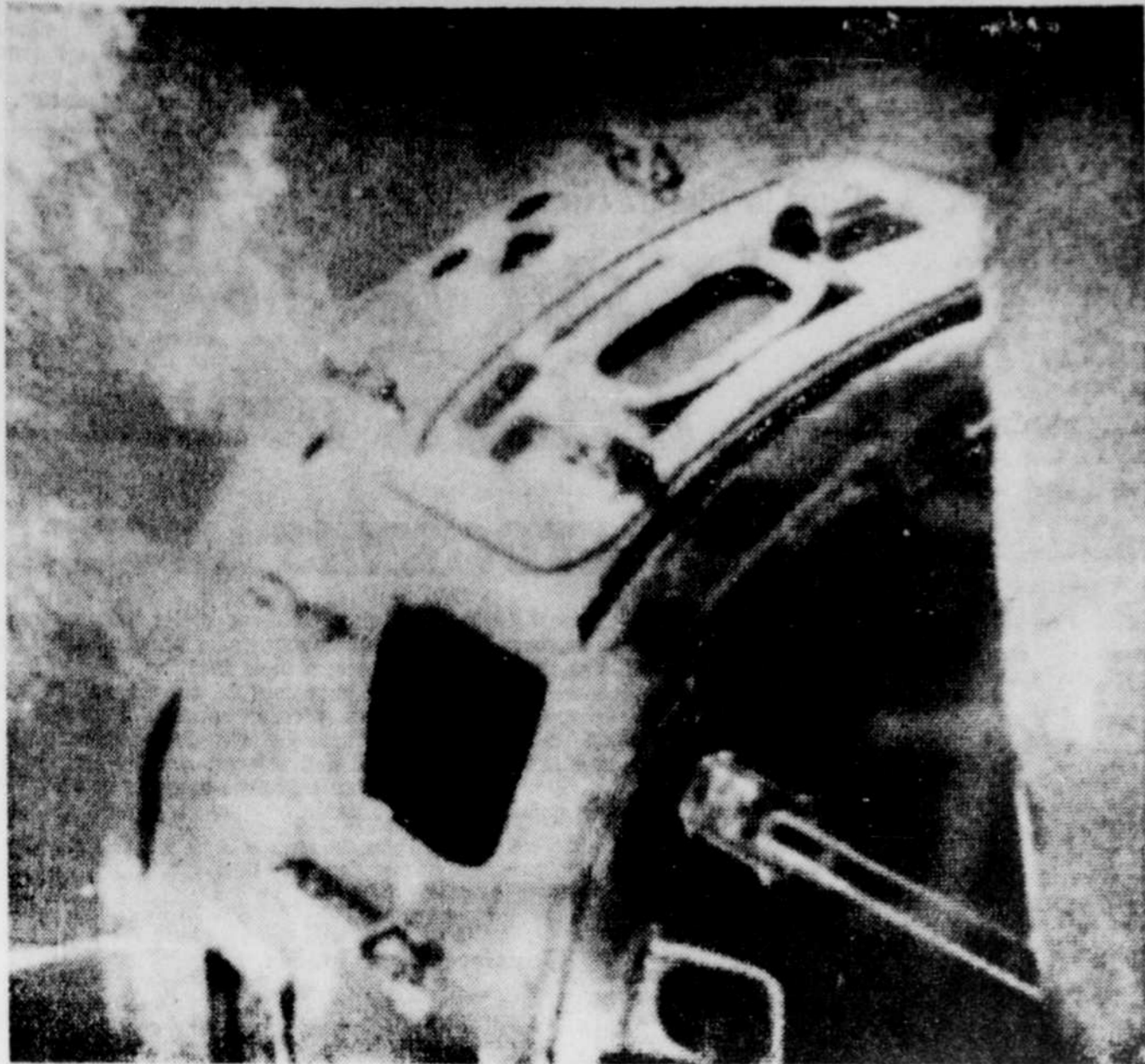
## DES MILLIERS DE PRIX SENSATIONNELS!

Essayez un paquet de Sportsman à bout filtre. Vous pouvez gagner des prix fantastiques, des prix instantanés, et des cadeaux gratuits!

LES PAQUETS DE SPORTSMAN À BOUT UNI RENFERMENT AUSSI DES COUPONS-CADEAUX

5F69-H10P

# LE MONDE... en 24 heures



A LA SUITE DE LA SORTIE dans l'espace du cosmonaute Russel L. Schweickart, au cours de la journée d'hier, d'impressionnantes images ont été captées par ce dernier. Schweickart qui a effectué une sortie dans l'espace pendant 37 minutes, a capté une vue de la cabine de

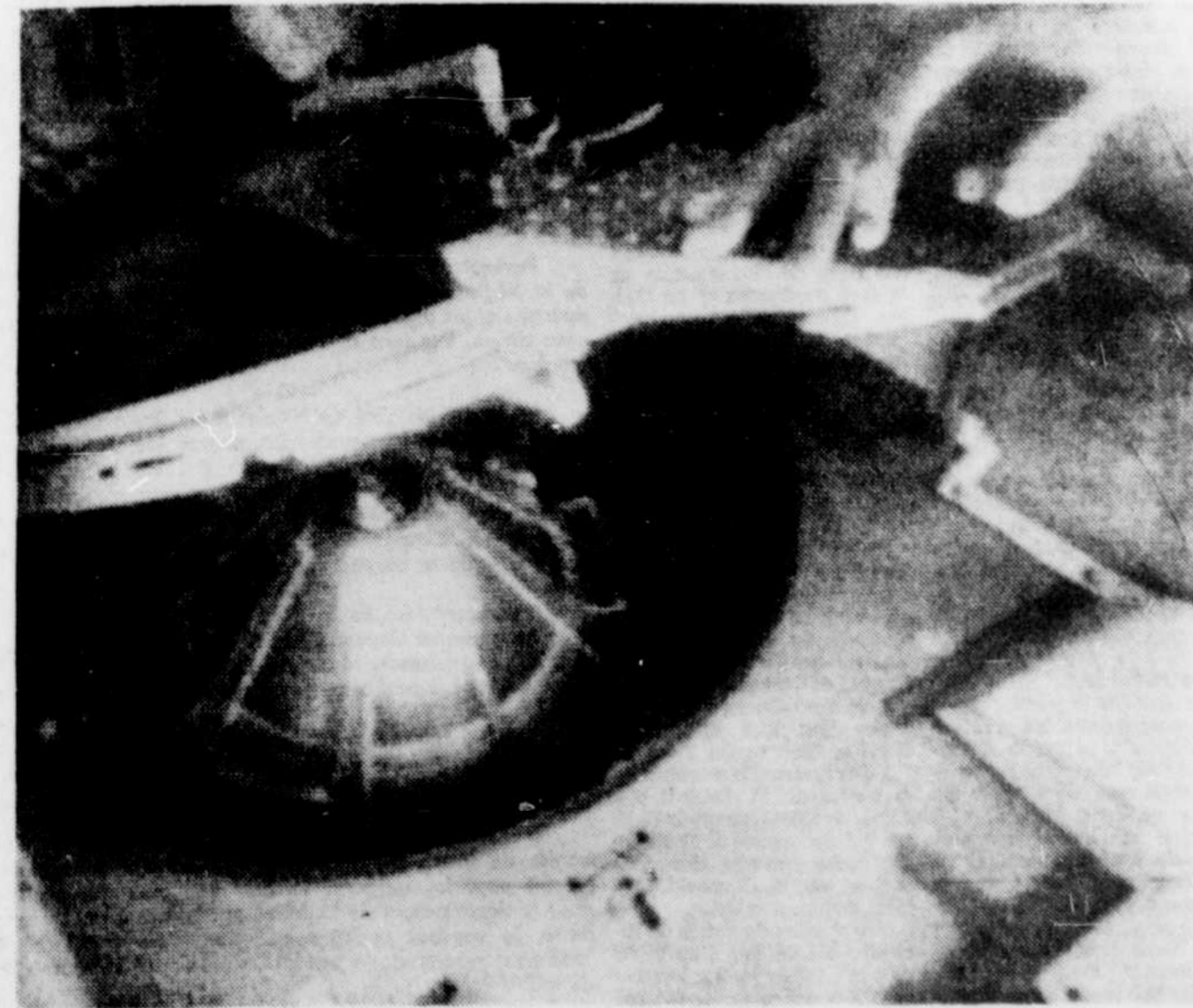
(Téléphoto PA) commande du module lunaire. On sait que Schweickart ne devait pas effectuer une telle sortie à la suite de deux malaises qu'il avait ressentis au cours de la journée de mercredi.



LE "MARCHEUR DE L'ESPACE" tel que l'on a surnommé Russel Schweickart, a effectué au cours de la journée d'hier une sortie dans l'espace qui a duré 37 minutes. Le cosmonaute s'est remis des malaises qu'il a ressentis au cours de la journée de mercredi.



"LUI Y CONNAIT CA..." semble dire, Mme Clare Schweickart à la suite du succès qu'a remporté la mission menée par son époux. Mme Schweickart est accompagnée de Mme Ann Lurton Scott. Les deux épouses des astronautes se sont dites très fières du succès remporté par leurs époux.



C'EST PAR CE TUNNEL que Russel Schweickart et James McDivitt ont réussi à passer depuis la capsule Apollo 9 au module lunaire que l'on surnomme "l'araignée". Pendant ce temps, David Scott continue à piloter le module de commande. Les deux astronautes ont séjourné

l'araignée pendant quelques jours. A l'exception des quelques malaises qu'a ressentis Schweickart, l'équipage d'Apollo 9 se porte bien. Les différentes missions qui leur avaient été confiées ont été accomplies à perfection.

Le commandant britannique Smith aurait été détenu

## Un train militaire américain aurait été la cible de gardes est-allemands à Helmstedt

D'après AFP et Reuer

BERLIN (PC) — Selon l'agence de nouvelles ouest-allemande DPA, un train militaire américain se serait fait tirer dessus alors qu'il se rendait de Berlin à Helmstedt, mercredi soir.

Par ailleurs, le commandant du secteur britannique de Berlin, Gordon Etherington Smith, aurait été détenu par des gardes est-allemands, au poste de contrôle Drewitz, au début de la matinée, alors que l'autobahn a de nouveau été fermée.

Pour la sixième fois depuis le début de la nouvelle guerre des nerfs déclenchée par Berlin-Est et Moscou la semaine dernière, les autorités est-allemandes ont en effet bloqué totalement la circulation dans les deux sens sur l'autoroute Helmstedt-Berlin, principale voie de communication entre la RFA et Berlin-Ouest.

Après deux interruptions, la veille, le trafic avait repris normalement la nuit dernière.

Des barrières ont été dressées dans le courant de la matinée au poste est-allemand de Marienborn, face à Helmstedt, et à la sortie de Berlin-Ouest, au poste de Drewitz.

Manoeuvre militaires

Les manoeuvres militaires russo-est-allemandes se poursuivent. Beaucoup de délégués à l'Assemblée fédérale ont quitté Berlin-Ouest mercredi soir. D'autres partaient hier matin. Ils empruntent tous la voie des airs. Le chancelier Kiesinger se trouve encore dans l'ancienne capitale allemande où il préside une réunion du comité directeur de son parti. Tout ceci explique le maintien par la RDA des mesures de perturbation sur les autoroutes.

L'organe officiel du parti SED, Neues Deutschland, écrit jeudi matin que "l'esprit fasciste de la politique de Bonn est responsable du fait qu'il n'a pas été possible d'éviter l'aggravation de la situation relative à Berlin-Ouest".

Comme dans les journées précédentes, aucun organe de presse de Berlin-Est n'évoque les entraves imposées par intermittence à la circulation routière.

La date de la fin des manoeuvres n'est d'autres part pas annoncée.

Russel Schweickart

## Le "piéton de l'espace" se remet de tous ses malaises

HOUSTON (AFP) — L'équipage d'Apollo-9 s'est réveillé à 6h jeudi matin après avoir dormi dix heures. Les cosmonautes ont pris leur petit déjeuner: saucisses, bacon, pêches, chocolat, jus de raisin.

Le Benjamin de l'équipage, 33 ans, a souffert de nausées et de dérangement stomacal, mercredi. Il a vomit deux fois, avant de passer d'une cabine à l'autre, puis une fois installé aux commandes du LEM. Il semblait remis mercredi soir mais se sentait faible et manquait d'appétit. James McDivitt, commandant de bord, d'accord avec les médecins et experts d'Houston, a donc décidé, par mesure de précaution, d'annuler la marche de deux heures dans l'espace que Schweickart aurait dû effectuer jeudi après-midi. Pour la mener à bien, en effet, Schweickart aurait dû revêtir le scaphandre spatial que porteront les futurs conquérants de

la Lune. Or, s'il est de nouveau pris de nausées ainsi habillé, il pourrait suffoquer et périr étouffé.

Les médecins, préoccupés au plus haut point par cette indisposition, ne savent pas quelles en sont les causes et si Schweickart est victime d'un virus ou souffre du mal de l'espace. Dans le doute, ils lui ont prescrit des pilules contre la nausée, pilules que le cosmonaute, sujet au mal de mer et au mal de l'air, avait déjà prises avant et après le lancement. Ces pilules semblent lui faire de l'effet puisqu'à un moment où Apollo 9 décollait du Cap Kennedy, le rythme cardiaque de "Rusty" se maintint à 72 pulsations à la minute alors que celui de David Scott montait à 120 et celui de James McDivitt jusqu'à 135.

Les médecins conseillent également de réduire les tâches épuisantes auxquelles doit se livrer l'équipage Apollo 9.

A Pékin...

## L'ambassade de l'URSS est complètement bloquée

PEKIN (AFP) — L'ambassade d'URSS semblait complètement bloquée, hier, quand, pour le quatrième jour consécutif, les manifestations anti-soviétiques ont repris, avec une intensité accrue, semble-t-il.

Tandis que la démonstration faisait rage devant l'ambassade, un nombre important de manifestants paraissaient occuper une petite rue qui mène à une porte latérale de l'ambassade. Un agent de police refusait le passage mais on apercevait au loin une forêt de drapeaux rouges.

Dans les avenues avoisinantes, des groupes attendent et une longue file de camions et d'autobus stationnent sous un soleil printanier.

En général, la situation semble à peu près inchangée. Les cortèges continuent à se croiser sur des milles de rues et d'avenues, entre l'ambassade et le centre de la ville, où des camions remplis de soldats se frayent difficilement un passage au milieu de la foule. Des voitures munies de haut-parleurs continuent à faire retentir dans tout Pékin des slogans tels que "A bas les révisionnistes qui ont violé le sol sacré de la Chine" et "A bas les nouveaux tsars".

Avant d'assassiner le sénateur Robert Kennedy...

## Sirhan Sirhan déclare qu'il se sentait bouillir à l'intérieur

LOS ANGELES (AFP) — Pour la troisième journée consécutive, Sirhan Bishara Sirhan a poursuivi mercredi sa déposition à la barre des témoins en répondant toujours aux questions de ses avocats. Comme la veille et l'avant-veille, ceux-ci se sont efforcés, afin de soutenir leur thèse de la responsabilité partielle, de prouver que l'accusé était sous le coup d'un choc

émotionnel profond au moment où il a ouvert le feu sur le sénateur Robert Kennedy, à l'Ambassador Hotel de Los Angeles, le 5 juin 1968.

"Je me sentais bouillir à l'intérieur..." Cette expression dont il s'était déjà servi à plusieurs reprises lundi et mardi, Sirhan l'a reprise mot pour mot une fois de plus en racontant que la veille de l'assassinat, il

était tombé sur un article de journal annonçant un défilé sur le boulevard Wilshire, à Los Angeles, à l'occasion de l'anniversaire de la victoire d'Israël sur les Arabes en 1967. "Je me suis senti revenu un an en arrière... Il fallait que j'aie vu ça". C'est ainsi que le 5 juin, l'accusé se rendit dans les bas de la ville pour voir ce qui s'y passait.

Ajournement

Sur le coup de midi, il se trouvait près de l'Ambassador Hotel. "La première chose que je vis, c'était une grande affiche d'une organisation juive. Une fois de plus, je me sentis bouillir..."

Habituellement, la défense demandait la levée de l'audience à ce moment de la déposition.

Magr Benelli, qui a fait cette déclaration au cours d'une brève escale à Dakar, dément ainsi les informations récentes selon lesquelles le Pape se rendrait prochainement en Afrique pour inaugurer le monument des martyrs de l'Ouganda.

Le prélat a d'autre part évoqué l'expulsion des prêtres de Guinée et a souhaité que "cet épisode puisse se terminer au plus tôt d'une façon heureuse". "L'Eglise catholique en Guinée n'a qu'un seul but: servir le peuple guinéen", a-t-il ajouté.

Accusée d'enlèvement

## Le FBI réussit à arrêter Ruth Eisenmann-Schier

WASHINGTON (AFP) — Le FBI après deux mois de recherches, a arrêté mercredi une femme de 28 ans, Ruth Eisenmann-Schier, accusée de l'enlèvement, le 17 décembre dernier, de Barbara Jane Mackle qui se trouvait dans un hôtel de Decatur, en Georgie. Mlle Schier a été arrêtée à Norman dans l'Etat d'Oklahoma, d'après la Sûreté.

Son complice Gary Steven Krist, 23 ans, a été appréhendé le 22 décembre en Floride. Ils avaient demandé une rançon de 500.000 dollars pour la libération de Miss Mackle, fille d'un propriétaire foncier de Floride.

La rançon fut versée, Miss Mackle fut retrouvée indemne trois jours après et la plus grande

partie de la rançon fut recouvrée au moment où la police arrêta Krist.

Ruth Schier est la première femme qui ait jamais figuré sur la liste de la Sûreté fédérale des "10 criminels les plus recherchés" des Etats-Unis.

M. Edgar Hoover, directeur du FBI, a déclaré mercredi que des agents de la Sûreté ont découvert Ruth Schier après qu'elle eut demandé un emploi dans un hôpital de Norman, Oklahoma. Elle dut fournir ses empreintes digitales et son identité fut ainsi découverte. La Sûreté fédérale ajoute que Ruth Schier affirma être née au Honduras et avoir obtenu un diplôme de l'université nationale de Mexico, en 1967.

Aux attaques des Nord-Vietnamiens

## Les Américains riposteront?

SAIGON (PA) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Melvin R. Laird, a déclaré jeudi que si les armées communistes continuent leurs attaques contre les villes sud-vietnamiennes, "elles devront être prêtes à en subir les conséquences".

M. Laird, qui est arrivé à Saigon environ 18 heures après le barrage de fusées sur la capitale sud-vietnamienne, a ajouté: "Nous ne tolérerons aucune escalade de la part de l'ennemi".

# ÉDITORIAL

## Sacrifié au régime d'austérité

La guillotine de l'austérité vient de tomber sur le projet de jettée qui devrait mettre fin à l'isolement de la moins importante province de la Confédération, l'île du Prince-Edouard, grâce à une route terrestre qui l'aurait en somme rattachée à la province du Nouveau-Brunswick. Il y a déjà plusieurs années, une telle jettée avait été réalisée à l'île du Cap Greton de mettre fin à son isolement et lui permettre de devenir pleinement partie de la Nouvelle-Ecosse.

Même si le projet reliant l'île du Cap Breton a été de lente réalisation, il ne s'en avèrera pas moins une réussite? Et alors pourquoi pas tenter la même expérience avec l'île du Prince-Edouard?

Ce fut sir John A. Macdonald qui lança le premier, l'idée d'une jettée, ou route terrestre, qui mettrait fin à l'isolement de la petite province. Il s'agissait de l'amener à faire partie de la Confédération. L'absence de communications terrestres constituait une sorte de hantise dans les Maritimes. C'est en promettant d'y remédier que les tenants de la Confédération s'efforçaient d'obtenir l'acquiescement des régions de l'Atlantique. Depuis la promesse de sir John A. Macdonald est revenue au premier plan à chaque scrutin national. Libéraux et conservateurs s'y ralliaient... mais le vainqueur, une fois au pouvoir, éprouvait toujours un blanc de mémoire.

Le projet connu un regain de vie en 1962 avec la promesse de M. Diefenbaker d'en faire une réalité. En fait, on s'attaqua sans retard aux préliminaires.

Mais il ne tarda pas à s'avérer que le coût de l'entreprise serait beaucoup plus lourd que prévu. Cette jettée, une route terrestre reliant Borden, l'île du Prince-Edouard, au Cap Tormentine, au Nouveau-Brunswick, devait avoir une longueur de neuf milles. Du point de vue technique, tous les experts s'accordaient à reconnaître que son exécution ne posait pas d'obstacles insurmontables. N'avait-on pas l'expérience de la jettée qui a relié l'île du Cap Breton à la Nouvelle-Ecosse? Et réus-

sie en dépit d'obstacles plus grands que dans le cas de l'île du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick.

Si les premières estimations du coût de la jettée mentionnaient une somme approximative \$105.000.000, on dut tôt les réviser. On finit par concéder que le coût final pourrait aller jusqu'à \$300.000.000. Et sans certitude qu'il ne dépasserait pas ce chiffre.

On sait depuis un mois que le sort de la jettée était scellé: plus de doute, le gouvernement fédéral refusait de s'en tenir à la promesse de M. Pearson. Coût trop élevé. Mercredi, le premier ministre Trudeau a fait connaître son refus. Si l'on en croit M. Jean Marchand ministre du Développement, le premier ministre Campbell connaissait la décision du gouvernement fédéral depuis quinze jours.

Au projet de la jettée, Ottawa a substitué un plan qui s'exécutera sur une période de quinze ans. M. Campbell le signera avant la fin de la semaine.

"Les ressources du Canada ne sont pas illimitées", avait déclaré M. Trudeau aux Communes et le projet de la jettée doit disparaître devant les autres priorités.

C'est un dur coup à l'île du Prince-Edouard. Mais à Ottawa, nous avons un gouvernement majoritaire. Les promesses électorales n'y commandent plus le même respect que sous un gouvernement instable. D'ailleurs, M. Trudeau n'avait pris aucun engagement au cours de sa campagne électorale.

Cela le laisse libre et certains gestes, que M. Pearson n'aurait jamais osé poser, lui demeurent possibles. Et ainsi un régime d'austérité, peut rendre le point de vue électoral, ne lui est pas interdit.

Hector HEROUX

## Des loisirs pour les personnes âgées

Le conseiller Lionel Rheault du Cap-de-la-Madeleine a soulevé, lors de la dernière réunion du conseil municipal de cette ville, un problème excessivement important que malheureusement l'on est trop porté à minimiser et même à rejeter tout simplement. Il s'agit du problème des loisirs pour les personnes âgées.

La population est sensibilisée depuis longtemps aux loisirs des jeunes et cela dans toutes nos villes. Des sommes de plus en plus importantes sont prévues dans les budgets municipaux pour les loisirs des jeunes et aussi pour les loisirs en général. Par ailleurs l'organisation des loisirs pour l'âge d'or, c'est-à-dire pour les personnes âgées, n'en est qu'à ses débuts dans la majorité de nos villes. Il y a donc là un immense travail à accomplir.

M. Rheault a parfaitement raison de dire que les personnes âgées ont collaboré de leurs propres deniers par le truchement de la taxe foncière ou autres à permettre l'organisation des loisirs municipaux des jeunes et qu'en conséquence ces personnes sont en droit aujourd'hui d'attendre de l'aide des municipalités dans l'organisation de leur propres loisirs.

C'est pourquoi, le conseiller du quartier no 1 a demandé que le conseil du Cap-de-la-Madeleine vote un montant mensuel de \$50 pour la location d'un local réservé aux loisirs des personnes âgées dans la paroisse Ste-Marie-Madeleine ainsi que dans toutes les autres paroisses du Cap-de-la-Madeleine où les personnes âgées voudront bien s'organiser.

Cette résolution, appuyée par le conseiller Martin Bergeron, a été momentanément repoussée par suite d'un amendement présenté par le conseiller Rodrigue Lepage voulant que le conseil municipal attende le retour à la table ronde des conseillers Lavergne et Hénaire.

Le directeur des loisirs du Cap-de-la-Madeleine, M. André Gagnéux attache beaucoup d'importance aux loisirs des personnes âgées. Dans un rapport qu'il a remis aux autorités municipales, M. Gagnéux préconise la formation de comités dans chaque paroisse avec local dans le sous-sol des églises. Toutefois, il semblerait que dans l'ensemble, les fabriciens exigeraient des loyers trop élevés pour ces locaux, de sorte que le directeur des loisirs suggère plutôt l'organisation d'un local central, soit au Centre culturel ou au garage municipal, où les personnes âgées pourraient être conduites par autobus scolaire.

Cette solution de rechange nous paraît très peu souhaitable. En effet, nous ne voyons pas trop bien ces personnes âgées attendant les autobus scolaires comme de jeunes écoliers. Bien plus, cette concentration dans un même milieu ne produirait probablement pas de bons résultats puisque les personnes âgées préfèrent se retrouver dans leur propre milieu, parmi leurs amis et connaissances.

Il nous semble que les fabriciens paroissiales devraient réviser leurs positions, si tel est le cas. Les églises doivent être au service des communautés paroissiales et cela non pas seulement le dimanche.

Nous nous réjouissons de constater que les autorités du Cap-de-la-Madeleine sont sensibilisées aux problèmes des loisirs des personnes âgées et nul doute qu'elles trouveront les solutions qui s'imposent.

Sylvio ST-AMANT



## Revue de la presse hebdomadaire

### Situation intolérable

Un confrère se demandait l'autre jour, et avec raison nous semble-t-il, pourquoi ceux qui, au Québec, sont responsables, directement ou indirectement, du maintien de l'ordre, de la sécurité publique, du respect de la propriété, ne se portent pas à l'offensive pour prévenir en tant que possible les méfaits des fauteurs de désordre, qu'on les appelle agitateurs révolutionnaires, anarchistes, terroristes ou autrement.

Pourquoi toujours attendre, dit-il, que ces drames se produisent avant d'intervenir?

Pourquoi en effet s'en tenir toujours à la défensive? Une défensive trop souvent molle. On serait porté à croire qu'il y a trop de timidité de la part de nos autorités compétentes, car on nous convaincra difficilement que les plus notoires fauteurs de désordre, les sectaires,

ne sont pas connus, même s'ils agissent dans la clandestinité. Devant l'ampleur et la répétition des actes de violence, de vandalisme et de terrorisme qui affligent la région de Montréal surtout, un changement s'impose dans l'attitude de ceux qui, chez nous, occupent des postes de responsabilité dans la société, exercent une influence dans la masse du peuple comme chefs de groupements.

Ceux qui se font les défenseurs de ces fomentateurs ou de ces artisans de la violence ont presque toujours comme argument de crier aux droits de l'homme. Mais l'honnête homme aussi a des droits, il a droit à la paix, à la justice, à la sécurité; il a le droit d'être protégé contre les énergumènes sans vergogne.

Il est temps, plus que temps

que nos dirigeants, nos chefs de groupe, ceux qui ont charge du bon ordre le plus élémentaire nous prouvent leur maturité.

Un correspondant suggère à ce propos que l'on fasse signer des requêtes dans les villes et villages, afin de faire pression auprès du ministère de la Justice, afin qu'il prenne des mesures radicales pour faire cesser ce fléau, non pas par des représailles qu'on serait porté à qualifier de pusillanimes, mais par une offensive de grand style. Ne reste-t-il pas toujours vrai que mieux vaut prévenir que guérir? On entendrait certainement de hauts cris de la part d'un groupe de têtes chaudes, mais les gouvernements peuvent être certains que la masse du peuple les applaudirait.

A. Rivard Drummondville

### Notre avenir est-il dans des bâtisses?

L'avenir de la province de Québec, ou si l'on veut de l'État du Québec, semble être placé sous le signe de la construction. Le gouvernement, pour ne pas dire les gouvernements, devient grand entrepreneur en construction. Il semble que l'avenir du Québec se situe dans la pierre, le béton, le ciment et la brique. Et c'est surtout dans le domaine de l'éducation que la construction devient une obsession.

Après la montée des écoles centrales du village, sont venues les écoles secondaires régionales qui cèdent le pas aux polyvalentes qui, elles, le disputent au CEGEP. A Joliette, à coups de millions, il y a une place en septembre dans nos deux polyvalentes pour près de 4.000 étudiants.

Et on construit une autre école de 1.800 élèves à Berthier; on bâtit à St-Michel-des-Saints, à Ville St-Gabriel, on construira tout à l'heure à St-Roch-de-l'Abigan, à Rawdon et à St-Jacques.

Le cas de St-Jacques est typique de la nécessité de construire... pour construire. A St-Jacques, population de 3.500 âmes a moins de 10 milles de Joliette, on bâtit une école polyvalente là où il se trouve un Institut familial bilingue, un pensionnat en

perte de vitesse, une grande école secondaire et de petites écoles primaires. Il me semble que la question aurait pu être étudiée en fonction de la diminution de la population étudiante et en fonction aussi de la volonté des étudiants. Je pense bien que les jeunes de St-Jacques ne tiendraient pas à ce qu'on leur donne chez eux des cours techniques et professionnels qu'ils prendront ailleurs. Comme dans le problème du transport des étudiants du secondaire, les parents ont condamné la chose sans en parler aux élèves qui acceptaient l'obligation de leurs études aujourd'hui. A St-Jacques, la polyvalente offrira des options que les étudiants de St-Jacques n'accepteront pas ou voudront prendre dans d'autres centres.

Et il restera bientôt à travers la province nombre de grandes maisons d'enseignement qui deviendront des musées, des musées où personne n'entrera. Il y a quelques mois, alors qu'on se demandait à qui appartenait le CEGEP de Joliette, nombreux étaient les partisans de l'achat d'un terrain pour y construire le collège.

Si la province ne veut pas se retrouver dans une situation

plus difficile que celle qu'elle traverse aujourd'hui il va falloir repenser les bâtisses. Un inventaire des facilités existantes et des services qu'elles peuvent rendre pendant encore quelques bonnes dizaines d'années ne serait pas un luxe; à côté, on pourrait évaluer les besoins en locaux et voir, si, avec ce que l'on possède déjà, on peut se tirer d'affaires. On accepterait de bâtir ce qui manque.

Car tout à l'heure il va falloir penser à des équipements de loisirs; les commissions scolaires n'auront pas accepté de collaborer avec les municipalités et les organismes de loisirs forceront les citoyens à payer en double pour des aménagements récréatifs qu'ils possèdent déjà sur le plan scolaire. Et il y en aura pour trouver que ces constructions sont nécessaires.

Et si on tenait d'économiser un million de dollars par-ci, par-là à la grandeur de la province, il serait possible de former le personnel nécessaire pour l'éducation, pour les loisirs, pour bien d'autres choses. Notre avenir est-il dans des bâtisses... ou dans un capital humain bien formé.

Roland GAUVREAU L'Action Populaire Joliette

### Est-ce un mythe que la liberté de presse?

Le problème toujours d'actualité de la liberté de presse chez les journalistes au Québec est revenu sur le tapis au cours du dernier week-end alors que se déroulait à Montréal, le congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, le premier organisme du genre à travers la province qui comptera, croit-on, tout près, sinon plus de 1.000 membres.

Il est revenu sur le tapis avec une telle envergure que les journalistes faisant partie de l'Office d'information et de publicité du Québec, nouvel organisme relevant depuis quelque temps du conseil des ministres, ont bien failli ne pas être acceptés à titre de journalistes professionnels; il a fallu que le congrès de fondation de la FPJQ adopte un amendement à sa définition de journaliste stipulant que les services gouvernementaux d'information devraient être dotés d'un statut d'indépendance, ce qui constitue la condition stricte de l'adhésion de ces journalistes...

Plusieurs journalistes ont donc joué les purs, en tentant de

renier leurs confrères de l'O.I.P.Q.; pourtant, ces mêmes journalistes sont demeurés bouche bée lorsqu'un délibérant a rappelé les directives qu'avaient eues encore tout récemment les reporters et les rédacteurs d'une entreprise de presse parlée établie au Québec: défense de rapporter les propos de René Lévesque; les textes se rapportant à des manifestations syndicales devront désormais être passés à la censure; et une foule d'autres directives qui faisaient que l'information émanant de cette entreprise ne pouvait être autre chose qu'une information dirigée par ce silenceuse.

Parallèlement, avec l'occasion qui leur était offerte de se rencontrer, d'être ensemble, les journalistes du groupe Fran-

coeur-Desmarais ont tenté, sommairement peut-être à cause du manque de temps, de prendre solidairement conscience de la présence omniprésente. Le président du Syndicat des journalistes de Montréal a même déclaré que les journalistes au service de ce groupe financier sont en face d'un groupe qui veut "contrôler l'information au Québec"; il a également affirmé que la liberté de la presse est un mythe.

Nous osons penser que cela est peut-être bien véridique, mais nous croyons par ailleurs que les journalistes, groupés en fédération depuis le dernier week-end, réussiront à atteindre le plus près niveau de la perfection.

Marcel RIVARD L'Union des Bois Francs

## le son de cloche DE NOS LECTEURS

### Un collège privé... pourquoi pas!

La semaine dernière un groupe d'étudiants du CEGEP de Trois-Rivières organisait une manifestation pour protester contre la création d'un Collège Privé. On avait pris soin, auparavant, de distribuer des "tracts", dénonçant la création de cette institution par un certain nombre de "cléricaux-bourgeois", et invitant les étudiants à une manifestation. Ce fut la ruée générale... Une centaine d'étudiants (et nous sommes généreux) sur une possibilité de 2.200 répondait à l'appel. Il y a donc lieu de penser que ce mouvement de contestation (dans le cas présent) n'est pas du tout représentatif de l'opinion étudiante, et demeure plus ou moins efficace...

Maintenant, pourquoi s'opposer à la création d'un Collège Privé, et davantage, traiter de cléricaux-bourgeois les partisans de cette option? Cette réaction de certains étudiants nous reporte à cette époque, pas tellement éloignée, où une classe d'intellectuels québécois mus par un réflexe d'auto-défense et de frustration voulaient absolument rayer du domaine de l'éducation tout ce qui s'appelait "clergé". Il ne s'agit pas ici de se faire les défenseurs du clergé mais tout simplement de souligner l'absurdité d'une telle réaction.

Nous tous, étudiants, réclamons comme droit suprême: la liberté (et encore faudrait-il définir ce mot). C'est un droit légitime. Mais alors que cette liberté ne soit pas le privilège d'un petit groupe de gueuleurs. Il ne faudrait pas, sous prétexte que telle chose ne nous plaît pas, empêcher les autres d'en jouir. L'étudiant (e) qui désire payer \$300, pour son instruction dans un Collège Privé doit être libre de le faire.

On nous parlera alors de "ségrégation de classes sociales étudiantes" et d'accroc à la dé-

mocratie dans le cas de la mise en place d'un Collège Privé. La démocratie n'appelle-t-elle pas en soi un choix du peuple, choix qui devrait exister pour tous. Nous n'avons qu'à penser qu'une très petite proportion d'étudiants fréquentant les différents Collèges Indépendants venaient de la classe "riche", et que le taux de scolarité était supérieur à celui qui sera demandé dans les futurs Collèges Privés. Bien sûr il y aura encore un surplus à payer mais il sera relativement bas comparativement à ce qui en était sous l'ancien régime. Combien d'individus, l'an dernier, se sont vu payer totalement les frais d'instruction et de pension par le gouvernement? Et combien d'étudiants ont investi leur bourse d'études dans un moyen de transport ou dans un équipement sportif? L'argument financier serait donc "assez" faible selon ces expériences passées.

Pour ce qui est de l'accessibilité au Collège Privé, la sélection pour l'admission à cette institution serait d'ordre académique, mode d'admission qui sera fort probablement employé au CEGEP de Trois-Rivières dès septembre prochain, et ce dû à l'accroissement du potentiel étudiant.

A notre avis ce nouveau Collège aura une influence bénéfique sur le CEGEP, et inversement. Autant en économie que dans le domaine de l'éducation une saine concurrence est nécessaire et ne peut qu'améliorer la qualité de ce qui est en cause. Si les étudiants ont peur d'être défavorisés à l'égard de l'Institution Privée, c'est qu'il y a encore place à l'amélioration dans leur Collège... Donc, améliorons-nous au lieu de critiquer la création d'un Collège Privé.

Denis Gagnon Mario Taroutte Etudiants au CEGEP de Trois-Rivières

### La pollution et nous

On a écrit beaucoup sur ce sujet, mais on a peu fait, à date.

En polluant l'air, l'eau, la forêt et les cités, on coupe les ponts derrière soi. On détruit petit à petit, la flore et la faune. On engendre des foyers de maladie et de misère. On attende à la santé des générations futures.

Avec notre belle civilisation de progrès, nous nous sommes fait un nid de confort, dans un cloaque de microbes et de miasmes infects.

Le Bulletin de Février-1969, de la Banque Royale traite ce sujet avec brio, étudiant à la fois causes et effets, ainsi que le côté humanitaire par rapport à l'état de la nature, dans laquelle nous vivons.

Les quantités effarantes de gaz, de détergents, et autres détritus qui sont répandus dans l'air et dans l'eau nuisent à l'ordre de la nature qui ne fait pas de bonds et l'empêchent de se régénérer normalement.

Analyser l'air que vous respirez et l'eau que vous buvez, et vous aurez une petite idée du problème de pollution.

Demandez-vous, si vous vivez dans une ville propre, exempte des odeurs et déchets industriels? Demandez-vous où se dé-

versent les égouts? Demandez-vous quel air pur vous respirez, sur votre rue, où circulent des milliers de voitures à tuyaux d'échappement? Il est admis, qu'on doit vivre d'abord et qu'on ne peut facilement aller à l'encontre du progrès. Cela n'empêche pas de prendre les mesures les plus urgentes, pour diminuer l'effet des pollutions. Cela suppose une opinion publique sur la brèche, qui veille et exige une lutte de tous les instants contre ce mal du siècle, dixième plaidé d'Égypte.

Les mesures adoptées jusqu'ici ont été de faible calibre et ont procédé à pas de tortue. Nous réveillons-nous avant qu'il ne soit trop tard? Ajoutez au problème de la saleté, celui du bruit infernal de notre monde et vous saurez pourquoi vous avez des maux de tête.

Nous nous sommes fait une double réputation de salauds et de bruiteurs, il ne tient qu'à nous maintenant de la remplacer par une réputation de civilisés. Grimpez donc un peu, disent les anglais, ou si vous voyez, la Saleté ne Paie pas. Pour ce qui est du bruit, nous ajoutons: "Le bruit ne fait pas de bien et le bien ne fait pas de bruit". Amen.

Jean Lebrun, 256, 2e Avenue, Grand'Mère

### La vocation sacerdotale

A moins que ces prêtres partisans du mariage n'aient jamais saisi ce qu'est en réalité le sacerdoce catholique romain, la conception qu'ils ont de leur vocation est inexplicable. Il ne peut être conforme à la vérité religieuse que le sacerdoce de l'Ordre engage moins que celui du mariage. Le couple marié ne fait qu'une seule personne. Tel que le dit Saint Paul, ils sont deux dans une même chair.

Le prêtre doit naturellement être conscient qu'il est un "alter Christus", et que de ce fait c'est au Christ qu'il appartient. Il ne peut jamais être comme l'homme marié qui appartient à sa femme. Si le mariage chrétien est exclusif, à plus forte raison le lien sacerdotal au Christ doit être avec encore plus de vérité. Ces deux vocations, la prêtrise et le mariage, sont incompatibles.

Comment serait-il possible de concilier la mission du prêtre avec la vie conjugale? Personne n'osera contester que la volonté de Dieu sur le prêtre, c'est qu'il partage le sort de son Fils dont il doit être partout le héros. Le prêtre doit être parfaitement en mesure d'exprimer la pensée du Christ, et, comme prédicateur de la croix, être un crucifié vivant. Et cela, afin que par sa mort aux biens du monde, y

compris surtout le mariage, la vie surnaturelle apportée par son Maître s'accomplisse en ceux auxquels il s'adresse. Voilà ce que doit être tout prêtre conscient de sa mission sacerdotale!

Le seul mariage que le prêtre peut contracter est celui de se marier avec LA PAROLE DE DIEU. Comme deux époux, ils doivent être deux dans une même chair. Et ce n'est pas là une affirmation fantaisiste; qu'on veuille bien le croire! Tout ce qui touche Dieu de près ne peut faire autrement que dépasser la raison humaine. Le prêtre touche certainement Dieu de très près. Il est son porte-parole ici-bas comme son Fils l'a été durant sa vie terrestre.

Que les prêtres partisans du relâchement du célibat ecclésiastique fréquentent la Parole de Dieu! Ils retrouveront alors leur âme sacerdotale, si toutefois ils ont compris par le passé ce qu'est en réalité le sacerdoce catholique romain.

Georges Bergeron, prêtre, c.s.c.

## LE NOUVELLISTE

Journal quotidien publié à Trois-Rivières par LE NOUVELLISTE (1967) Ltée  
FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920 - TÉLÉPHONE: 376-2501

ABONNEMENT PAR LA POSTE:	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Au Coeur du Québec				
OU IL N'Y A PAS livraison par camelot	18 00	10 00	6 00	2 50
Ailleurs au Canada et aux États-Unis	30 00	18 00	9 00	4 00
Autres Pays:	35 00	20 00	12 00	5 00



AGENCES DE PRESSE: Presse Canadienne, Agence France-Press, Presse Associée, SERVICE DE PHOTO FAC SIMILÉ, Presse Canadienne, Presse Associée. Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour la publication de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Association Presse ou à l'Agence Reuter, et de toutes informations qui originent de la salle de rédaction du Nouvelliste. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre salle de rédaction, sont réservés.

# LE MONDE... en 24 heures



(Téléphoto PA)

A LA SUITE DE LA SORTIE dans l'espace du cosmonaute Russel L. Schweickart, au cours de la journée d'hier, d'impressionnantes images ont été captées par ce dernier. Schweickart qui a effectué une sortie dans l'espace pendant 37 minutes, a capté une vue de la cabine de

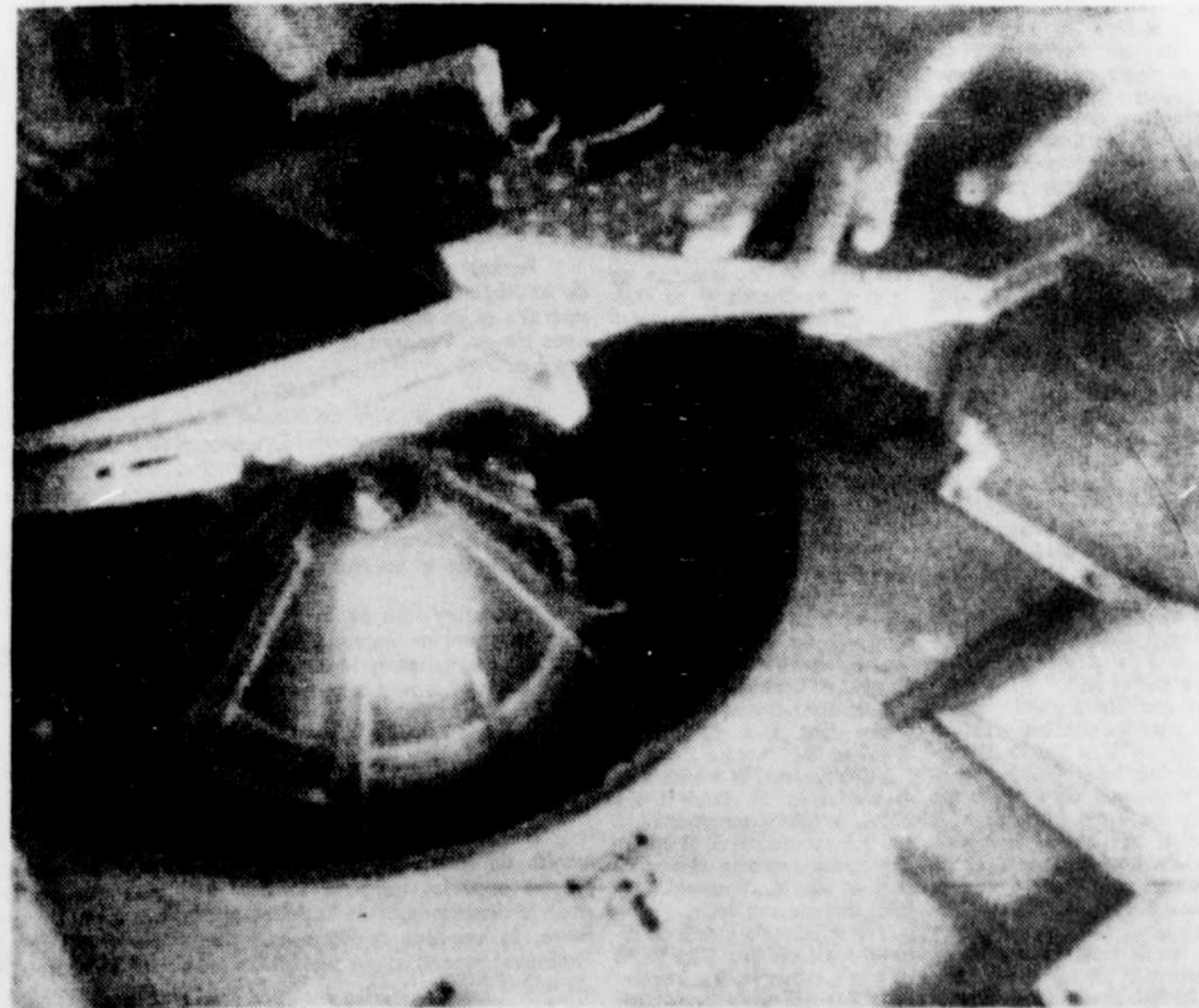
commande du module lunaire. On sait que Schweickart ne devait pas effectuer une telle sortie à la suite de deux malaises qu'il avait ressentis au cours de la journée de mercredi.



LE "MARCHEUR DE L'ESPACE" tel que l'on a surnommé Russel Schweickart, a effectué au cours de la journée d'hier une sortie dans l'espace qui a duré 37 minutes. Le cosmonaute s'est remis des malaises qu'il a ressentis au cours de la journée de mercredi.



"LUI Y CONNAIT CA..." semble dire, Mme Clare Schweickart à la suite du succès qu'a remporté la mission menée par son époux. Mme Schweickart est accompagnée de Mme Ann Lurton Scott. Les deux épouses des astronautes se sont dites très fières du succès remporté par leurs époux.



C'EST PAR CE TUNNEL que Russel Schweickart et James McDivitt ont réussi à passer depuis la capsule Apollo 9 au module lunaire que l'on surnomme "l'araignée". Pendant ce temps, David Scott continue à piloter le module de commande. Les deux astronautes ont séjourné dans

l'araignée pendant quelques jours. A l'exception des quelques malaises qu'a ressentis Schweickart, l'équipage d'Apollo 9 se porte bien. Les différentes missions qui leur avaient été confiées ont été accomplies à perfection.

Le commandant britannique Smith aurait été détenu

## Un train militaire américain aurait été la cible de gardes est-allemands à Helmstedt

D'après AFP et Reuer

BERLIN (PC) — Selon l'agence de nouvelles ouest-allemande DPA, un train militaire américain se serait fait tirer dessus alors qu'il se rendait de Berlin à Helmstedt, mercredi soir.

Par ailleurs, le commandant du secteur britannique de Berlin, Gordon Etherington Smith, aurait été détenu par des gardes est-allemands, au poste de contrôle Drewitz, au début de la matinée, alors que l'autobahn a de nouveau été fermée.

Pour la sixième fois depuis le début de la nouvelle guerre des nerfs déclenchée par Berlin-Est et Moscou la semaine dernière, les autorités est-allemandes ont en effet bloqué totalement la circulation dans les deux sens sur l'autoroute Helmstedt-Berlin, principale voie de communication entre la RFA et Berlin-Ouest.

Après deux interruptions, la veille, le trafic avait repris normalement la nuit dernière.

Des barrières ont été dressées dans le courant de la matinée au poste est-allemand de Marienborn, face à Helmstedt, et à la sortie de Berlin-Ouest, au poste de Drewitz.

Manoeuvre militaires

Les manoeuvres militaires russo-est-allemandes se poursuivent. Beaucoup de délégués à l'Assemblée fédérale ont quitté Berlin-Ouest mercredi soir. D'autres partaient hier matin. Ils empruntent tous la voie des airs. Le chancelier Kiesinger se trouve encore dans l'ancienne capitale allemande où il préside une réunion du comité directeur de son parti. Tout ceci explique le maintien par la RDA des mesures de perturbation sur les autoroutes.

L'organe officiel du parti SED, Neues Deutschland, écrit jeudi matin que "l'esprit fasciste de la politique de Bonn est responsable du fait qu'il n'a pas été possible d'éviter l'aggravation de la situation relative à Berlin-Ouest".

Comme dans les journées précédentes, aucun organe de presse de Berlin-Est n'évoque les entraves imposées par intermittence à la circulation routière.

La date de la fin des manoeuvres n'est d'autres part pas annoncée.

Russel Schweickart

## Le "piéton de l'espace" se remet de tous ses malaises

HOUSTON (AFP) — L'équipage d'Apollo-9 s'est réveillé à 6h jeudi matin après avoir dormi dix heures. Les cosmonautes ont pris leur petit déjeuner: saucisses, bacon, pêches, chocolat, jus de raisin.

Le benjamin de l'équipage, 33 ans, a souffert de nausées et de dérangement stomacal, mercredi. Il a vomis deux fois, avant de passer d'une cabine à l'autre, puis une fois installé aux commandes du LEM. Il semblait remis mercredi soir mais se sentait faible et manqua d'appétit. James McDivitt, commandant de bord d'accord avec les médecins et experts d'Houston, a donc décidé, par mesure de précaution, d'annuler la marche de deux heures dans l'espace que Schweickart aurait dû effectuer jeudi après-midi. Pour la mener à bien, en effet, Schweickart aurait dû revêtir le scaphandre spatial que porteront les futurs conquérants de

la Lune. Or, s'il est de nouveau pris de nausées ainsi habillé, il pourrait s'étouffer et périr étouffé.

Les médecins, préoccupés au plus haut point par cette indisposition, ne savent pas quelles en sont les causes et si Schweickart est victime d'un virus ou souffre du mal de l'espace. Dans le doute, ils lui ont prescrit des pilules contre la nausée, pilules que le cosmonaute, sujet au mal de mer et au mal de l'air, avait déjà prises avant et après le lancement. Ces pilules semblent lui faire de l'effet puisqu'à l'armement de l'Apollo 9 décollait du Cap Kennedy, le rythme cardiaque de "Rusty" se maintient à 72 pulsations à la minute alors que celui de David Scott montait à 129 et celui de James McDivitt jusqu'à 135.

Les médecins conseillent également de réduire les tâches épuisantes auxquelles doit se livrer l'équipage Apollo 9.

A Pékin...

## L'ambassade de l'URSS est complètement bloquée

PEKIN (AFP) — L'ambassade d'URSS semblait complètement bloquée, hier, quand, pour le quatrième jour consécutif, les manifestations anti-soviétiques ont repris, avec une intensité accrue, semble-t-il.

Tandis que la démonstration faisait rage devant l'ambassade, un nombre important de manifestants paraissaient occuper une petite rue qui mène à une porte latérale de l'ambassade. Un agent de police refusait le passage mais on apercevait au loin une forêt de drapeaux rouges.

Dans les avenues avoisinantes, des groupes attendent et une longue file de camions et d'autobus stationnent sous un soleil printanier.

En général, la situation semble à peu près inchangée. Les cortèges continuent à se croiser sur des milles de rues et d'avenues, entre l'ambassade et le centre de la ville, où des camions remplis de soldats se frayent difficilement un passage au milieu de la foule. Des voitures munies de haut-parleurs continuent à faire retentir dans tout Pékin des slogans tels que "A bas les révisionnistes qui ont violé le sol sacré de la Chine" et "A bas les nouveaux tsars".

Avant d'assassiner le sénateur Robert Kennedy...

## Sirhan Sirhan déclare qu'il se sentait bouillir à l'intérieur

LOS ANGELES (AFP) — Pour la troisième journée consécutive, Sirhan Bishara Sirhan a poursuivi mercredi sa déposition à la barre des témoins en répondant toujours aux questions de ses avocats. Comme la veille et l'avant-veille, ceux-ci se sont efforcés, afin de soutenir leur thèse de la responsabilité partielle, de prouver que l'accusé était sous le coup d'un choc

émotionnel profond au moment où il a ouvert le feu sur le sénateur Robert Kennedy, à l'ambassadeur Hotel de Los Angeles, le 5 juin 1968.

"Je me sentais bouillir à l'intérieur..." Cette expression dont il s'était déjà servi à plusieurs reprises lundi et mardi, Sirhan l'a reprise mot pour mot une fois de plus en racontant que la veille de l'assassinat, il

était tombé sur un article de journal annonçant un défilé sur le boulevard Wilshire, à Los Angeles, à l'occasion de l'anniversaire de la victoire d'Israël sur les Arabes en 1967. "Je me suis senti revenu un an en arrière... Il fallait que j'aie vu ça". C'est ainsi que le 5 juin, l'accusé se rendit dans les bas de la ville pour voir ce qui s'y passait.

Ajournement

Sur le coup de midi, il se trouvait près de l'Ambassadeur Hotel. "La première chose que je vis, c'était une grande affiche d'une organisation juive. Une fois de plus, je me sentis bouillir..."

Habilement, la défense demanda la levée de l'audience à ce moment de la déposition.

## Le Pape n'a aucun projet de voyage en Afrique

DAKAR (AFP) — Mgr Giovanni Benelli, substitut à la secrétairerie d'Etat du Vatican, a déclaré hier à Dakar que le Saint-Père "n'avait pour le moment aucun projet de voyage en Afrique".

Mgr Benelli, qui a fait cette déclaration au cours d'une brève escale à Dakar, dément ainsi les informations récentes selon lesquelles le Pape se rendrait prochainement en Afrique pour inaugurer le monument des martyrs de l'Ouganda.

Le prélat a d'autre part évoqué l'expulsion des prêtres de Guinée et a souhaité que "cet épisode puisse se terminer au plus tôt d'une façon heureuse". "L'Eglise catholique en Guinée n'a qu'un seul but: servir le peuple guinéen", a-t-il ajouté.

Elle aura duré quatre heures

## La plus brève réunion des entretiens de paix de Paris

SAIGON (PC) — Les négociateurs aux pourparlers de paix au Vietnam ont tenu hier leur plus brève réunion, soit quatre heures, et ont dû ajourner à la demande de la délégation de Saïgon qui a estimé que les attaques communistes contre le Sud-Vietnam n'offraient pas un climat propice à la négociation.

M. Henry Cabot Lodge, chef de la délégation américaine, a déclaré aux journalistes, à l'issue de la réunion, que les Sud-Vietnamiens avaient dit qu'avec ce genre d'activité, le climat n'était pas propice aux pourparlers.

M. Lodge a cependant précisé que cela ne signifiait nullement que les Sud-Vietnamiens abandonnaient les négociations et que les délégations devaient se retrouver jeudi prochain, conformément au calendrier établi.

Aux attaques des Nord-Vietnamiens

## Les Américains riposteront?

SAIGON (PA) — Le secrétaire américain à la Défense, M. Melvin R. Laird, a déclaré jeudi que si les armées communistes continuent leurs attaques contre les villes sud-vietnamiennes, "elles devront être prêtes à en subir les conséquences".

M. Laird, qui est arrivé à Saïgon environ 18 heures après le barrage de fusées sur la capitale sud-vietnamienne, a ajouté: "Nous ne tolérerons aucune escalade de la part de l'ennemi".

Accusée d'enlèvement

## Le FBI réussit à arrêter Ruth Eisenmann-Schier

WASHINGTON (AFP) — Le FBI après deux mois de recherches, a arrêté mercredi une femme de 28 ans, Ruth Eisenmann-Schier, accusée de l'enlèvement, le 17 décembre dernier, de Barbara Jane Mackle qui se trouvait dans un hôtel de Decatur, en Géorgie. Miss Schier a été arrêtée à Norman dans l'Etat d'Oklahoma, d'après la Sûreté.

Son complice Gary Steven Krist, 23 ans, a été appréhendé le 22 décembre en Floride. Ils avaient demandé un rançon de 500.000 dollars pour la libération de Miss Mackle, fille d'un propriétaire foncier de Floride.

La rançon fut versée. Miss Mackle fut retrouvée indemne trois jours après et la plus grande partie de la rançon fut recouvrée au moment où la police arrêta Krist.

Ruth Schier est la première femme qui ait jamais figuré sur la liste de la Sûreté fédérale des "10 criminels les plus recherchés" des Etats-Unis.

M. Edgar Hoover, directeur du FBI, a déclaré mercredi que des agents de la Sûreté ont découvert Ruth Schier après qu'elle eut demandé un emploi dans un hôpital de Norman, Oklahoma. Elle dut fournir ses empreintes digitales et son identité fut ainsi découverte. La Sûreté fédérale ajoute que Ruth Schier affirma être née au Honduras et avoir obtenu un diplôme de l'université nationale de Mexico, en 1967.

Grâce à la structure des commissions scolaires, selon M. Lefebvre

# Les parents doivent contrôler l'éducation des enfants

SOREL (L.B.) — Les parents du Québec doivent continuer à contrôler l'éducation de leurs enfants, grâce à la structure démocratique des commissions scolaires. M. Fernand Lefebvre, président de la Fédération des Commissions

scolaires catholiques du Québec, a fait cette déclaration devant les membres d'une association philanthropique de Valleyfield. Des syndicats d'enseignants, a-t-il dit, veulent obtenir des droits de co-gérance qui auraient pour

effet de réduire les responsabilités des commissions scolaires et par le fait même, une partie du contrôle sur l'éducation de leurs enfants. Selon le président de la Fédération des Commissions

scolaires, les syndicats d'enseignants, par leur demande de co-gérance, s'attaquent au principe de la démocratie scolaire et cherchent à s'approprier des pouvoirs qui appartiennent aux représentants élus par les parents.

Les représentants des commissions scolaires, a dit M. Lefebvre, ne permettront pas aux syndicats d'enseignants de s'approprier des droits qui doivent rester aux parents. La co-gérance demandée par les syndicats d'enseignants

pourrait, si elle était accordée, anéantir les principes fondamentaux de la démocratie scolaire et éventuellement transmettre à des syndicats d'enseignants des droits et pouvoirs qui appartiennent aux parents. Selon M. Lefebvre, la

vaste majorité des instituteurs et institutrices du Québec travaillent consciencieusement, et l'action exercée à l'instigation de certains syndicats ne devrait pas servir de prétexte à des attaques contre eux.

M. Lefebvre a dit que les enseignants du Québec demeurent un des facteurs les plus importants du progrès de l'éducation au Québec, et que les demandes exagérées de leurs syndicats ne devraient pas servir à dévaluer leur rôle.

## Semaine du respect des lois et de l'autorité

NICOLET (R.L.) — Le maire de Nicolet, M. Rémi Raiche, a proclamé, lors de la dernière assemblée du conseil de ville, la semaine du 9 au 16 mars 1969, semaine du respect des lois et de l'autorité.

Cette décision du conseil de ville de Nicolet fait suite à une lettre du club Optimiste de Montréal, informant les autorités municipales qu'ils avaient lancé une campagne chez les jeunes et qu'ils demandaient la coopération de la ville afin de proclamer officiellement la semaine en question.

Par suite de la proclamation du maire, le président du club Optimiste de Nicolet, M. Armé Chassé, a adressé une lettre aux autorités de Nicolet pour les remercier de leur collaboration.

Dans sa lettre, le club Optimiste se dit heureux de voir que le travail qu'il accomplit auprès des jeunes de la ville ne passe pas inaperçu à l'hôtel de ville.

Un programme gigantesque est prévu pour cette semaine du respect des lois et de l'autorité, qui se tiendra au niveau de la province, du 9 au 16 mars 1969. Le thème de cette semaine sera "Le policier, ton meilleur ami, l'Optimiste, l'ami de la jeunesse".



(Photo LaRé, Nicolet)

## Rénovations au bureau de poste de Nicolet

DES TRAVAUX DE \$37,000 sont présentement en cours au bureau de poste de Nicolet où des employés travaillent actuellement à installer un système d'air climatisé qui sera bienvenu pour la prochaine saison estivale. Les travaux ont débuté il y a trois semaines, environ, et l'on espère qu'ils seront complétés au début du mois d'avril. Le travail consiste pour l'instant à poser des conduits qui amèneront l'air climatisé à l'intérieur du bureau. C'est un peu ce qui explique les échafaudages que des clients peuvent voir lorsqu'ils se présentent au bureau de poste.

Le contrat général a été accordé à la firme Latendresse Ventilation, de Montréal qui a engagé plusieurs sous-entrepreneurs pour les travaux d'électricité, de plomberie, etc. Au moment de notre visite sur les lieux, deux employés s'affairaient à compléter la pose des conduits qui longent les murs à la hauteur du plafond. Le personnel du bureau de poste de même que les clients n'auront plus à tempêter contre la chaleur accablante qui persistait dans cet édifice fédéral, lors des chaudes journées de l'été.

Dans la ville de Nicolet

## Le sort de l'aréna se décidera au cours des prochains mois

NICOLET (R.L.) — Le sort de l'aréna de Nicolet se jouera au cours des prochains mois, si l'on s'en tient à la décision prise par le conseil municipal, lors d'une assemblée spéciale, de mettre fin à la convention qui existait entre l'Oeuvre des Loisirs et la ville de Nicolet.

En effet, la convention qui existe Or, c'est précisément ce qui est survenu récemment à l'hôtel de ville. La ville a décidé de mettre fin à l'entente entre les deux parties mais elle offre à l'Oeuvre des Loisirs de Nicolet Inc., qui administre l'aréna, de négocier une nouvelle convention.

C'est donc dire que les autorités municipales et les dirigeants des Loisirs devront s'asseoir devant une table et négocier les nouvelles possibilités. "Il va falloir que l'on en vienne à une entente", a déclaré un conseiller municipal.

Lors de cette séance de négociations, les deux parties devront apporter des modifications et devront plus préciser les responsabilités de chacun. C'est du moins ce que nous confirmerait un conseiller de la ville de Nicolet.

Il semble bien, d'autre part, que le conseil municipal de Nicolet soit divisé quant à l'ouverture et à la fermeture de l'aréna. Certains conseillers préféreraient que la ville mette le cadenas à la porte. D'autres, par contre, se rendent compte qu'il est du bien de la population que l'aréna continue à fonctionner et sont d'avis que l'administration d'un centre sportif, comme celui de Nicolet, ne sera jamais rentable sur le plan financier mais qu'elle l'est sur le plan récréatif et sportif.

Rares sont les endroits en

entre les deux parties était renouvelée automatiquement par les années passées, au mois de mai.

Toutefois, le conseil doit prendre une décision soixante jours avant le renouvellement de cette convention s'il désire y apporter des transformations ou même proposer une nouvelle entente.

province où l'administration de Nicolet ne fait pas exception à d'une aréna est rentable et Nicette règle.

Tous les citoyens invités

## Importante réunion du CDRCQ à St-Grégoire

NICOLET (R.L.) — "Tous les citoyens intéressés à l'avenir de la région Nicolet-Bécancour se doivent de se rendre au Centre culturel de St-Grégoire, lundi soir, le 10 mars".

Telle est la teneur du message adressé à la population du comté de Nicolet, par la Société St-Jean-Baptiste, section de Nicolet, dont Mlle Henriette Guévin est la présidente.

Il fut convenu, lors de la dernière réunion de l'exécutif de la SSJB locale, de lancer un appel pressant à la population pour l'inviter à la prochaine assemblée du CDRCQ. "On sait, comme le souligne le message de la SSJB, que le

Centre de développement régional du Centre du Québec a comme objectif de contribuer au progrès économique de notre région en sensibilisant, d'une part, la population, et en apportant des idées, projets concrets pouvant causer un réveil économique, d'autre part.

La Société St-Jean-Baptiste sera représentée par une forte délégation à cette réunion. Puisque l'établissement d'un parc industriel dans la région de Bécancour est à l'ordre du jour, elle invite toute la population à aller s'informer et discuter de ce projet qui serait bénéfique pour le comté de Nicolet tout entier.

## Récital au Centre culturel de Tracy

SOREL (L.B.) — M. Normand Tremblay, interprète bien connu dans la région, donnera un récital de chansons québécoises et françaises, jeudi et dimanche prochains, au Centre culturel de Tracy.

M. Tremblay est professeur de littérature au CEGEP de St-Hyacinthe-Tracy, et signa la mise en scène des "Odeurs de l'Autruche", pièce qui remporta un succès exceptionnel l'an dernier.

Ceux qui ont assisté aux spectacles organisés par le CEGEP, en décembre et février derniers, se souviennent de sa présence et de son talent peu commun chez nos interprètes. Son répertoire s'étend de Gilles Vigneault à Jean-Pierre Ferland, et de Boris Vian à Jean Ferrat, en passant par Georges Dor, Claude Léveillée, Pierre Létourneau, Georges Brassens, Léo Ferré, etc. Il est, de plus, un gigneur expérimenté.

## Installation d'un tuyau de huit pouces de diamètre

# L'usine Henri Vallières sera enfin alimentée convenablement en eau

NICOLET (R.L.) — L'usine Henri Vallières Inc. de Nicolet sera enfin alimentée convenablement en eau pour répondre aux exigences des compagnies d'assurances.

C'est du moins ce que l'on est porté à croire après bientôt un an d'attente de la part des dirigeants de cette entreprise nicolétaine, si l'on s'en tient à la décision du conseil de ville, lors de sa dernière assemblée, tenue au bureau administratif.

Le conseiller Gérard Lupien a mis fin à une courte discussion, lors de la séance de lundi soir, en proposant que la ville de Nicolet s'engage à faire installer un tuyau de huit pouces, qui sera raccorcé au réseau d'aqueduc de la rue St-Jean-Baptiste. Ce même tuyau ira rejoindre le système actuel qui passe sous la rue Mgr-Provencher et sera installé via la rue Raimbeault.

Dans sa proposition, le conseiller Lupien souligne que le travail devra être fait dans le cours du mois de mai 1969. La proposition a été adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

M. Jean-Paul Lemire, surintendant pour la ville de Nicolet, a déjà fait un estimé du coût des travaux que représentera cette installation de tuyau d'aqueduc et il estime qu'il en coûtera près de \$5,000 à la ville pour la réalisation complète.

Discussion Le docteur Roger Veilleux, président de Henri Vallières Inc., assistait à la dernière séance des édiles municipaux. L'industriel justifiait, par sa présence, une autre requête au conseil de ville, par suite de la visite récente des inspecteurs d'assurance. Ces derniers exigeaient un tuyau d'une grandeur minimum de six pouces avec une capacité de 2,000 gallons d'eau, avec une pression de quarante livres.

Or, le conseiller Gérard Dupaul, maire suppléant, qui présidait l'assemblée, a amené la question pour qu'elle soit débattue par le conseil de ville avant que ce dernier ne prenne une décision à cet effet.

Il a été dit qu'actuellement, l'usine Henri Vallières Inc. était alimentée par un tuyau de qua-

tre pouces et qu'en cas de feu, les inspecteurs jugeaient le système inadéquat.

Dans la discussion qui s'ensuivit, le conseiller Gaston Allard aurait préféré que le conseil attende (encore) avant de prendre une décision, prétextant qu'il était préférable d'attendre le rapport de la Société Bémér sur la rénovation urbaine. Selon lui, le conseil pourrait alors bénéficier d'octroi allant jusqu'à 75 pour cent du coût des travaux, par l'entremise de la Société d'habitation du Québec.

Mais il semble bien qu'avant que Bémér présente son rapport et que la ville prenne une décision quant à l'application des recommandations du dit rapport, il y a encore beaucoup d'eau qui va franchir les tuyaux de l'aqueduc municipal.

Intervenant, M. Lupien a demandé à un certain moment au docteur Veilleux si le conseil lui envoyait une lettre pour confirmer le début des travaux en avril ou mai aidé par sa cause avec les compagnies d'assurance.

Sur ce, le président de Henri Vallières Inc. a répondu qu'évidemment une lettre de confirmation de la réalisation des travaux solutionnerait temporairement le problème avec les inspecteurs d'assurance, car les polices viennent échouer au mois de juillet 1969 et c'est pour le renouvellement de ces polices que la requête a été présentée.

Le docteur Veilleux a même souligné que son entreprise est à la veille de se faire refuser comme risque auprès des compagnies d'assurance, advenant un autre retard du conseil de ville à acquiescer à la demande.

Il semble bien que la proposition du conseiller Lupien a été accueillie avec joie par l'assemblée présente, du moins par le président de Henri Vallières Inc.

Une copie de la résolution du conseil de ville sera alors envoyée à l'industrie nicolétaine pour qu'elle puisse en faire part à sa compagnie d'assurance.

Il ne reste maintenant qu'à attendre au mois de mai 1969 pour voir si les travaux seront réalisés.

## Conférence de l'hon. Vincent

# Les éleveurs d'Ayrshire ont accompli des progrès remarquables depuis peu

NICOLET (R.L.) — Le ministre de l'agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, a déclaré, devant les membres de l'association des éleveurs d'Ayrshire du Canada, réunis en congrès annuel à Québec, que cet organisme national, et plus particulièrement la section québécoise avait accompli depuis quelques années des progrès remarquables.

Conférencier invité à ces assises, M. Vincent a insisté sur le fait que l'effectif de l'association québécoise s'est accru de 78 membres alors que les troupeaux classés sont passés de 105 à 134. Selon le ministre, une telle augmentation constitue un signe évident du dynamisme et de l'action progressive de l'association. Evoquant le rôle significatif qu'a rempli le ministère de l'Agriculture, au cours des quinze dernières années dans l'amélioration du cheptel laitier, M. Vincent a souligné que des subsides s'élevaient à \$101,732.50 ont été versés à la section québécoise entre 1961 et 1968.

Le ministre a aussi rappelé aux congressistes les principales clauses de la mesure d'assistance dont bénéficient les sociétés d'éleveurs du Québec. En vertu de cette mesure, a-t-il précisé, une société comptant plus de 1,000 membres et un personnel régulier de deux personnes, peut obtenir \$23,000 annuellement. Les sociétés comptant entre cinq cents et mille membres reçoivent une somme de \$18,000, tandis que les associations ayant un minimum de 100 membres touchent un montant annuel de \$10,000.

En outre, a continué le ministre, les sociétés d'éleveurs de bétail bénéficient d'un octroi annuel de \$10 pour chaque membre qui pratique le contrôle laitier officiel. Dans le cadre de cette mesure, a encore dit M. Vincent, la subvention versée à l'Association des éleveurs d'Ayrshire du Québec, de \$14,245 qu'elle était en 1968 atteindra \$20,650 en 1969. Concluant par un rapide exposé des caractéristiques des premiers spécimens de la race Ayrshire, dont l'origine remonte à un peu plus de deux siècles, le ministre a brossé un tableau historique de l'implantation de la race au Canada et au Québec, depuis toujours considéré comme le berceau du bétail Ayrshire en Amérique du Nord.

## Formation de deux sections du Parti Québécois

SOREL (L.B.) — Le Parti Québécois du comté de Richelieu a procédé à la formation de ses sections dans deux autres paroisses du comté, soit dans les paroisses de Notre-Dame de Soré et de Contrecoeur.

Pour Notre-Dame, les responsables élus sont M. Gaston Joyal et Mlle Denise Favreau. A Contrecoeur, le président de la section est M. Denis-O. Leblanc, de Saint-Laurent-du-Fluve, qui est assisté de M. Pierre Provencher, comme vice-président et de M. Romuald Cormier, comme secrétaire.

L'association du comté de Richelieu prévoit que d'ici la fin de mars, toutes les sections paroissiales du comté seront sur pied. "C'est par la création de ces sections, réunissant les membres en groupes intimes, que la participation souhaitée par le Parti Québécois peut réellement être obtenue".

# Courrier Sud

Le conseil municipal de Saint-Joseph-de-Sorel a nommé, lors de sa dernière assemblée régulière, les évaluateurs de la ville pour l'année 1969. Il s'agit de MM. H. Gravel, Gérard Courtemanche et Ludger Gravel. Ces derniers s'occupent de l'estimation des propriétés en vue de la confection du rôle d'évaluation foncière de la ville.

M. François Ouellette, 25 ans, de Ste-Perpétue, qui avait été grièvement blessé dans une collision, survenue samedi, repose toujours dans un état critique à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

L'automobiliste a réussi à survivre jusqu'à présent bien que des médecins craignent pour sa vie peu de temps après son admission à l'hôpital. Toutefois, le blessé demeurera paralysé après avoir subi une fracture à la colonne cervicale.

Plusieurs Optimistes ainsi que leurs invités ont été à même de constater l'excellence du buffet qui a été servi, l'autre soir, à l'issue de la soirée organisée pour souligner le premier anniversaire de fondation de ce club social de Nicolet.

Des félicitations vont au responsable du buffet, M. Roland Charrier, du restaurant Rio de Nicolet.

Parlant de Roland, il n'a pas encore reçu son permis de la Régie des Alcools qui lui permettrait de servir les apéritifs et les digestifs avec ses repas. Ca viendra un jour, nous dit-on. Pendant ce temps, les cafés sont servis sans "cognac".

Le conseil de ville de Nicolet a été finalement éclairé par la firme des Immeubles Drummondville Ltée, qui procède généralement à l'évaluation des immeubles de la localité. En effet, M. Alonzo Malouin a répondu au conseil qu'il avait demandé que M. Gilles Lemire soit nommé substitut à M. Clément Robidas parce que ce dernier ne fait plus partie de ce bureau d'évaluateurs.

Egalement lors de la dernière séance du conseil de ville, le conseiller Gérard Lupien a proposé qu'un montant de \$250, représentant le compte fourni par M. J. M. Denoncourt, courtier d'assurance de Nicolet, soit payé immédiatement.

Le compte représente la période d'un mois d'assurance pour la police couvrant la flotte des véhicules de la municipalité.

Un représentant de la firme Canadian Motorola Electronics de Montréal, a adressé une lettre à la ville de Nicolet pour lui suggérer l'achat d'un moniteur d'alerte pour le département de la police et des incendies. Dans sa lettre, le vendeur souligne que l'appareil suggéré était fortement recommandé par le Commissariat des incendies de la Province.

Le représentant en question avait demandé à rencontrer M. Gaston Allard, président de la commission de la police au sein du conseil de ville et ce dernier était trop occupé, comme il l'a souligné, pour le recevoir. Les conseillers ont donc renvoyé la suggestion aux calendes grecques.

POUR FACILITER VOS ACHATS DÉCOUPEZ ET CONSERVEZ

Apportez-en chez-vous ce soir - Bte \$1.85

RAQ 532-F

Savourez les VINS JORDAN partout... en tout temps